



**FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU  
SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

# MANUEL

DE PREPARATION DES

**EXAMENS  
NATIONAUX  
VOLONTAIRES**

**EDITION** 2022



**Département des Affaires Economiques et Sociales (DAES)  
Nations Unies**



## Objet et but de ce manuel

Le présent manuel est destiné à la préparation et à la présentation des Examens nationaux volontaires (ENV). Sa lecture devrait être associée à celle de la Proposition du Secrétaire général relative aux directives communes d'application volontaire sur les rapports aux fins des examens nationaux volontaires, présentés lors du Forum politique de haut niveau (FPHN) pour le développement durable. Lesdites directives sont jointes au présent manuel à l'annexe 2.

Le présent document vient compléter les directives du Secrétaire général, en ce sens qu'il fournit des informations de base pratiques sur les mesures que les pays pourraient prendre lors de la préparation des Examens nationaux volontaires. Il a été conçu pour apporter aux pays les éléments de base nécessaires à la préparation de leurs examens. Toutefois, ce document n'est pas exhaustif. Une série d'autres sources d'information, dont certaines sont indiquées dans le texte, peut également être utile aux pays.

Ce document a été mis à jour pour refléter les nouvelles informations et dates.

Pour consulter ce manuel en ligne ou les dernières informations sur les examens nationaux volontaires, rendez-vous sur <https://sustainabledevelopment.un.org/vnrs/>

Elaboré et mis à jour par le DAES, octobre 2021

## Avant-propos

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ensemble des Etats membres des Nations Unies en septembre 2015 offrent à tous les pays et parties prenantes une feuille de route visionnaire pour l'édification d'un monde de prospérité durable, d'inclusion sociale et d'égalité, tout en préservant notre planète et en ne laissant personne de côté. Une telle mission n'est guère chose aisée. Au cours de l'année écoulée, elle s'est encore compliquée avec la continuation de la pandémie du COVID-19. Des succès chèrement acquis sont menacés alors que les ressources sont réorientées pour lutter contre l'impact de la pandémie sur la santé et les domaines socio-économiques. Le multilatéralisme et la solidarité mondiale sont le seul moyen de reconstruire mieux au début de la décennie d'action et de réalisation pour le développement durable. Un suivi et un examen efficaces de l'Agenda 2030 grâce à l'apprentissage par les pairs sont essentiels à un regain d'action et des progrès dans la réalisation de ces ODD ambitieux et interdépendants en ces temps difficiles. Au cœur de ce processus se trouvent les Examens nationaux volontaires (ENV), qui sont devenus un élément essentiel de l'examen et de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des ODD et continueront à montrer la voie à suivre et à fournir une source essentielle d'enseignements et de partage d'expériences.



176 ENV ont été présentés au Forum politique de haut niveau (FPHN) pour le développement durable depuis 2016 et 46 autres examens devraient être présentés en juillet 2022. Le présent manuel, édité par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies en sa qualité de Secrétariat du FPHN, explicite la proposition révisée du Secrétaire général relative à des directives communes d'application volontaire sur les rapports aux fins des ENV et présente six années d'expérience partagée dans la mise en œuvre de ces examens et l'appui qui leur est apporté dans le cadre du Forum.

Elaboré grâce à un effort de collaboration, ce manuel fournit des informations pratiques sur les mesures que les pays peuvent prendre

lors de la préparation d'un ENV. Il explique de manière pratique toutes les étapes de ladite préparation, de la communication de l'intention de le présenter à la présentation en tant que telle au FPHN, en passant par l'organisation et l'élaboration de l'examen, ses éléments constitutifs clés et ateliers préparatoires y afférents. Comme de plus en plus de pays présentent leurs ENV pour la deuxième fois et suivantes, le manuel contient également des recommandations sur la préparation des ENV ultérieurs. Il contient également des recommandations pour mieux reconstruire après la pandémie.

Comme il a été souligné de façon récurrente, les ENV ne constituent pas une fin en soi, mais plutôt un moyen d'échanger des expériences, d'identifier des défis et d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Dans cet esprit, le manuel propose en outre des actions à entreprendre après la présentation des ENV. Il contient également deux annexes qui doivent être lues et utilisées conjointement avec le présent manuel : une liste de contrôle pour les préparatifs de l'ENV ainsi que la proposition révisée du Secrétaire général relative à des directives communes d'application volontaire sur les rapports aux fins des ENV.

Quoique l'on puisse difficilement s'attendre à ce qu'il mette en exergue toute la richesse du suivi et de l'examen au niveau national, j'ose espérer que le présent manuel servira de référence utile pour les pays qui entreprennent des ENV. Il se veut un outil visant à aider les pays dans leur périple vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable en ces temps difficiles. Il sera peaufiné et mis à jour au rythme de l'acquisition d'expériences et de savoir à la faveur de l'approfondissement du processus d'ENV, y compris toute nouvelle orientation de l'Assemblée générale sur la base de son examen des résolutions sur le FPHN.



LIU Zhenmin

Sous-Secrétaire-général des Nations Unies aux Affaires économiques et sociales

# Sommaire

## Avant-propos

<b>A.</b>	<b>Mise en route : Initier un examen, comment s’y prendre ?</b> .....	<b>7</b>
	<i>Introduction</i> .....	<b>7</b>
	<i>Document d’orientation sur les examens</i> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
	<i>Comment annoncer un ENV</i> .....	<b>10</b>
<b>B.</b>	<b>Organisation et préparation de l’examen et reconstruire en mieux</b>	<b>12</b>
	<i>Premier examen et examens ultérieurs</i>	
<b>C.</b>	<b>Participation multipartite</b> .....	<b>18</b>
<b>D.</b>	<b>Principaux éléments constitutifs de la préparation des ENV</b> .....	<b>22</b>
	<i>Appropriation des ODD</i> .....	<b>23</b>
	<i>Intégration des ODD dans les cadres nationaux</i> .....	<b>26</b>
	<i>Intégration des trois dimensions du développement durable</i> .....	<b>29</b>
	<i>Ne laisser personne de côté</i> .....	<b>32</b>
	<i>Mécanismes Institutionnels</i> .....	<b>34</b>
	<i>Questions d’ordre structurel</i> .....	<b>37</b>
	<i>Objectifs et cibles</i> .....	<b>37</b>
	<i>Moyens de mise en œuvre</i> .....	<b>41</b>
	<i>Conclusion et prochaines étapes</i> .....	<b>44</b>
	<i>Annexes</i> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
<b>E.</b>	<b>Suivi et Examen</b> .....	<b>49</b>
<b>F.</b>	<b>Ateliers préparatoires et soumission des ENV</b> .....	<b>52</b>
	<i>Examen : délais de soumission au DAES</i> .....	<b>54</b>
<b>G.</b>	<b>Présentation de l’ENV au FPHN</b> .....	<b>56</b>

<b>H. Après la présentation.....</b>	<b>59</b>
<b>Annexe 1 : Préparation de l'ENV : la liste de contrôle.....</b>	<b>62</b>
<b>Annexe 2 : Proposition de directives communes d'application volontaire sur les rapports aux fins des examens nationaux volontaires au sein du forum politique de haut niveau.....</b>	<b>65</b>
<b>II.     <i>Principes directeurs</i> .....</b>	<b>66</b>
<b>III.    <i>Structure et contenu d'un rapport pour le FPHN</i>.....</b>	<b>67</b>
<b>IV.     <i>Présentation au FPHN</i> .....</b>	<b>75</b>

---

## *Manuel de préparation des Examens nationaux volontaires*

---

### **A. Mise en route : Initier un examen, comment s’y prendre ?**

#### **Introduction**

Les examens nationaux volontaires (ENV) s’inscrivent dans le cadre du suivi et de l’examen du Programme de développement durable à l’horizon 2030 (ci-après Agenda 2030). Comme l’indique le paragraphe 84 dudit agenda, les examens réguliers au titre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN) sont effectués sur une base volontaire, pilotés par les Etats, entrepris tant par les pays développés que ceux en développement, et ouvriront la voie à des partenariats, notamment grâce à la participation des grands groupes et d’autres parties prenantes concernées.<sup>1</sup>

Les ENV permettent le partage d’expériences, y compris les réussites, les défis et les enseignements à retenir, en vue d’accélérer la mise en œuvre de l’Agenda 2030. Ils sont plus significatifs lorsqu’ils impliquent un processus d’examen inclusif, participatif, transparent et approfondi aux niveaux national et infranational, lorsqu’ils sont fondés sur des données, produisent des leçons et des solutions tangibles, et lorsqu’ils sont suivis d’actions concrètes et d’une collaboration visant à donner une impulsion à la mise en œuvre des ODD. Cinq ans après le début de la mise en œuvre de l’Agenda 2030, l’ENV peut également être un outil utile pour montrer les progrès réalisés dans la mise en œuvre et l’impact des politiques et stratégies mises en place. Il est particulièrement important pour les pays présentant leur deuxième ou troisième ENV de montrer les progrès accomplis depuis leur premier ENV et, pour ce faire, de s’appuyer sur

---

<sup>1</sup> Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l’horizon 2030, [Résolution 70/1 de l’Assemblée générale](#). Pour de plus amples informations sur les examens et le mandat du FPHN, voir également la [Résolution 67/290 de l’Assemblée générale](#), par. 8.

leurs ENV précédents. Ils sont encouragés à aborder en particulier les domaines identifiés dans leurs précédents ENV comme difficiles, et à ne pas répéter ce qui a déjà été présenté dans leurs ENV précédents. L'accent devrait être mis sur la mise en œuvre et les progrès réalisés.

Le processus d'examen national volontaire ne devrait pas être dissocié de la mise en œuvre des ODD. Il s'agit d'un processus par lequel les pays font le point et évaluent le progrès fait ainsi que les insuffisances dans la mise en œuvre des objectifs et des cibles. Ce processus ne constitue pas une fin en soi mais permet à un pays de planifier des politiques publiques, des structures et des processus plus appropriés, ainsi que de réviser ses objectifs de développement national pour en assurer la réalisation effective. L'ENV peut servir de catalyseur à la mise en œuvre nationale des ODD, au renforcement de la coordination et à l'adoption d'une approche pangouvernementale et une approche de l'ensemble de la société. Il peut contribuer à renforcer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre et à identifier les domaines où une aide supplémentaire est nécessaire. Il peut également être un puissant outil de communication pour sensibiliser le gouvernement et la société à l'Agenda 2030 et à la mise en œuvre des ODD.

Les ENV visent à suivre, dans tous les pays, les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, y compris les ODD et leurs cibles, tout en respectant leur nature universelle et intégrée ainsi que l'ensemble des dimensions du développement durable. Les principes directeurs des processus de suivi et d'examen, contenus dans le paragraphe 74, préconisent, parmi d'autres, que les ENV seront fondés sur la connaissance et l'analyse des faits. Ils revêtiront pour tous un caractère ouvert, non sélectif, participatif et transparent, et accorderont une attention particulière aux plus pauvres, aux plus vulnérables et à ceux qui sont les plus défavorisés.<sup>2</sup>

Le FPHN se réunit tous les mois de juillet pendant huit jours sous les auspices du Conseil économique et social (ECOSOC). Tous les quatre ans le FPHN se réunit également sous les auspices de l'Assemblée générale au niveau des Chefs d'Etat et de Gouvernement. Par conséquent, en 2019,

---

<sup>2</sup> [Résolution 70/1 de l'Assemblée générale](#), par. 74.



le FPHN s'est réuni deux fois : en juillet sous les auspices de l'ECOSOC, et en septembre sous les auspices de l'Assemblée générale, le «Sommet des ODD». En 2022, le FPHN se réunira une fois, en juillet sous les auspices de l'ECOSOC - les ENV seront présentés à cette occasion. Les 12 pays qui préparent leur ENV pour la première fois le présenteront pendant les trois jours du segment ministériel du Forum, 30 minutes étant allouées à chaque pays pour sa présentation, tandis que 34 pays procédant à un ENV pour la deuxième, ou suivantes fois le présenteront en format panel, avec 25 minutes allouées à chaque pays.<sup>3</sup> En 2022, le segment ministériel se tiendra du 13 au 15 juillet au Siège des Nations Unies à New York<sup>4</sup>.

Les sessions du FPHN sont convoquées par le président du Conseil économique et social, qui est l'ambassadeur et représentant permanent d'un Etat membre auprès des Nations Unies à New York élu pour un mandat d'un an. Le Président convoque le FPHN lorsque celui-ci se réunit sous les auspices de l'ECOSOC et, en cette qualité, en approuve le programme, y compris les présentations des ENV. L'actuelle Président de l'ECOSOC est Son Excellence M. Collen Vixen Kelapile, Ambassadeur et Représentant permanent du Botswana auprès des Nations Unies à New York. Il présidera les ENV de 2022, assistée de quatre vice-présidents du Conseil.

Le FPHN effectue également des examens thématiques de l'état d'avancement des ODD, y compris des questions transversales.<sup>5</sup> La précédente session de l'Assemblée générale a décidé du thème et des

---

<sup>3</sup> Dans sa [lettre du 13 octobre 2021](#), le Président du Conseil économique et social a communiqué la liste des pays qui présenteront leur ENV au FPHN 2021. Neuf pays présenteront pour la première fois, 31 pour la deuxième fois\*\*, 3 pays pour la troisième fois\*\*\*, et 2 pays pour la quatrième fois\*\*\* : Andorre\*, Argentine\*\*, Biélorussie\*, Botswana\*, Cameroun\*, Comores\*, Côte d'Ivoire\*, Djibouti, Dominique, Émirats arabes unis\*, Érythrée, Eswatini\*, Éthiopie\*, Gabon, Gambie\*, Ghana\*, Grèce\*, Grenade, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Italie\*, Jamaïque\*, Jordanie\*, Kazakhstan\*, Lesotho\*, Lettonie\*, Libéria\*, Luxembourg\*, Malawi\*, Mali\*, Monténégro\*, Pakistan\*, Pays-Bas\*, Philippines\*\*, Saint-Kitts-et-Nevis, Salvador\*, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal\*, Somalie, Soudan\*, Sri Lanka\*, Suisse\*\*, Suriname, Togo\*\*\*, Tuvalu, Uruguay\*\*\*.

<sup>4</sup> Veuillez consulter la section G ci-dessous.

<sup>5</sup> [Résolution 70/1 de l'Assemblée générale](#), par. 85.

ODD qui seront discutés lors du HLPF 2022 comme suit<sup>6</sup> : «Reconstruire en mieux après la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), tout en avançant sur la voie d’une mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l’horizon 2030». ODD qui seront discutés lors du HLPF 2022 comme suit<sup>7</sup>: 4 sur l’éducation, l’ODD 5 sur l’égalité des sexes, l’ODD 14 sur les océans, l’ODD 15 sur les écosystèmes terrestres, et l’ODD 17 sur les partenariats.

292 examens nationaux volontaires ont déjà été effectués au titre du FPHN (22 en 2016, 43 en 2017, 46 en 2018, 47 en 2019, 4 en 2020 et 42 en 2021) par 176 pays avec 59 pays qui ont présente plus d’un ENV ). Ces ENV et leurs messages clés sont disponibles sur <https://sustainabledevelopment.un.org/vnrs>. 46 pays présenteront en 2022.



Figure 1 : Carte de la répartition des pays effectuant des examens nationaux volontaires pour la période 2016-2022

### Comment annoncer un ENV

Etant donné que le président de l’ECOSOC convoque le FPHN, la pratique est que les pays notifient au bureau du président leur intention de procéder à un ENV.

Par conséquent, il n’existe pas de formulaire d’inscription ni de modèle à cet effet. Une fois qu’un pays a décidé de mener un examen, cette décision est communiquée au Président par lettre envoyée par son

<sup>6</sup> Résolution de l’Assemblée générale [75/290B](#), par.11

<sup>7</sup> Résolution de l’Assemblée générale [75/290B](#), par.11 et 12

Représentant permanent auprès des Nations Unies. Veuillez-vous référer à la figure 2 pour un exemple de lettre.

Le Président informe les pays des questions relatives aux ENV au moyen de lettres adressées à leur mission permanente à New York. En octobre 2021, le Président a informé les pays que la liste des ENV pour 2022 avait été clôturée : 46 pays présenteront leurs ENV lors du FPHN en 2022. Les pays qui ne figurent pas sur cette liste ont été invités à présenter au FPHN de 2023 ou lors de Forums ultérieurs, sachant que la priorité sera donnée aux pays effectuant un ENV pour la première fois. Une liste de pays s'étant portés volontaires est disponible pour toutes les années sur le site web du FPHN. <https://sustainabledevelopment.un.org/vnrs/>

<p>S.E. [Nom de l'Ambassadeur], Président du Conseil économique et social, des Nations Unies</p>
<p>Réf : Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN), prévu en juillet [année] sous les auspices du Conseil économique et social (ECOSOC)</p>
<p>Excellence,</p>
<p>En référence à la résolution 70/1 de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de solliciter l'inscription de/du/de la [nom du pays] sur la liste des pays participant aux examens nationaux volontaires (ENV) prévus dans le cadre du FPHN de l'année [année].</p>
<p>Le/la [Nom du pays] accorde une grande importance à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et attend avec intérêt le partage d'expériences, notamment les réussites, les défis et les enseignements.</p>
<p>Dans l'attente d'un prompt accusé de réception de la présente, je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance de ma très haute considération.</p>
<p>(Signature)</p>

Figure 2 : Modèle de faire-part d'une décision de mener un ENV

## B. Organisation et préparation de l'examen et reconstruire en mieux

### Premier examen et examens ultérieurs

De façon générale, l'examen est composé de plusieurs grandes phases, dont certaines sont concomitantes. Parmi celles-ci figurent : la préparation initiale et l'organisation, la préparation de l'ENV, y compris l'implication des parties prenantes, et sa présentation au FPHN. Ces derniers aspects seront abordés plus loin dans ce document.

Les deuxième ou troisième examen commenceront de plus en plus à prédominer dans les futures réunions du FPHN: lors du FPHN de 2022, 29 pays devraient réaliser leur deuxième ENV, 3 pays leur troisième ENV et 2 pays leur quatrième ENV. Dans ce contexte, le premier rapport, qui est souvent une évaluation de base de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, pourrait être suivi dans les rapports ultérieurs par un résumé et une analyse des initiatives et actions déployées depuis le dernier ENV; comment les défis de mise en œuvre, y compris les défis persistants, ont été surmontés; une couverture plus approfondie des bonnes pratiques adoptées ou suivies par le pays et des enseignements tirés de l'expérience; et une analyse de problèmes nouveaux ou émergents. Il pourrait également contenir une description d'une feuille de route pour la mise en œuvre et un cadre financier.

### *Exemples tirés des pays*

En 2019, **le Tchad** a fait la situation de référence des cibles et indicateurs et identifié les problèmes de développement. En s'engageant pour la seconde fois en 2021, dans un contexte d'insécurité et de la pandémie de la COVID – 19, il a jugé utile de mettre en exergue les efforts déployés par le Gouvernement après 2019. A titre illustratif, en matière de santé et du bien-être, le Gouvernement a fait des efforts en améliorant les infrastructures hospitalières, en formant des médecins et de sages-femmes. Cela a contribué à l'amélioration de l'accès à la santé de la population (47,2% des femmes en 2019 ont été assistées par un personnel qualifié contre 24,3% en 2015). On constate aussi une baisse en termes de taux de fécondité des adolescentes qui est passé de 179 ‰ à 138 ‰ entre 2015 et 2019.

Par ailleurs, les questions de développement restent entières et interpellent le Gouvernement et ses partenaires. Aussi, faut – il déplorer la persistance de la pauvreté avec un accès limité aux services sociaux de base. Enfin, pour améliorer le financement des ODD, le Tchad a engagé la réforme des finances publiques pour optimiser les recettes publiques ainsi que celle de l'appareil statistique afin de disposer des données de qualité et à jour

*Tiré de l'ENV du Tchad , 2021*

**Le Niger**, dans son troisième ENV 2021, a rappelé le premier et deuxième ENV qui décrivait plusieurs efforts en matière de l'intégration des ODD dans les outils de planification tant au niveau national qu'aux niveaux sectoriel et local. C'est dans ce sens que les capacités techniques des principaux acteurs ont été renforcées. A cela, s'ajoutent, les efforts des acteurs de la société civile et de certaines institutions dans la vulgarisation et l'appropriation des ODD. La mise en œuvre des ODD a enregistré des progrès significatifs sur la période 2016-2020. Cependant, les impacts de la pandémie de la COVID-19 pourraient entraver l'accélération engagée pour la décennie d'actions 2020-2030. Cela compromettrait ainsi, l'élan dans la mise en œuvre de la vision prospective SDDCI Niger 2035 et de ses plans quinquennaux. Le Plan de Développement Economique et Social 2022-2026, en cours de formulation prend en compte la relance post COVID-19.

*Tire de l'ENV du Niger, 2021*

La plupart des pays ayant procédé à des ENV jusqu'à présent ont souligné les défis que présente la préparation d'un ENV dans un délai court. Ainsi, il est conseillé de commencer le processus le plus tôt possible, en établissant un plan de travail prenant en compte les principaux livrables et les délais des préparatifs nationaux.

L'élaboration du plan de travail/de la feuille de route de l'examen devrait tenir compte des éléments suivants :

- **Plan de travail/feuille de route** : Développer un plan de travail/feuille de route avec les étapes clés correspondant aux délais fixés pour le FPHN. Les plans de travail/feuilles de route et calendriers finalisés devraient être largement diffusés aux partenaires gouvernementaux et aux parties prenantes. Planifiez l'envoi des messages clés au Secrétariat du FPHN le **3 mai 2022**,

et celui du rapport complet le **10 juin 2022**. Les deux seront abordés plus en détail dans la section F ci-dessous. Les supports audiovisuels doivent être soumis au DAES avant le 17 juin 2022.

- **Structure de coordination** : Une entité publique doit être chargée de la coordination générale de l'ENV. Celle-ci pourrait être un organisme/une institution déjà en place ou un arrangement ad hoc, par exemple un ministère / agence principal, ou un groupe interministériel intégré, un bureau de coordination ou un comité avec l'engagement des autres parties prenantes dès le début du processus.

Un petit groupe consultatif pourrait être envisagé pour diriger le processus de rédaction de l'ENV. En outre, afin de fournir des informations et des données, l'on devrait envisager la collaboration avec d'autres ministères, organismes et parties prenantes concernés. La rédaction de l'ENV devrait être pilotée par le gouvernement afin de permettre une meilleure appropriation du processus par le pays.

- **Ressources** : Déterminez les coûts estimatifs de la réalisation et de la rédaction de l'examen et, au besoin, les sources de financement possibles. Des coûts supplémentaires peuvent être encourus dans l'organisation des réunions et des consultations des parties prenantes, les voyages des fonctionnaires, la production du rapport (édition, mise en page, traduction), ainsi que la préparation de supports audiovisuels, par exemple les vidéos, pour la présentation de l'ENV au FPHN. En outre, des ressources humaines et techniques devront être consacrées à sa préparation.
- **Domaine d'application de l'ENV** : Il serait important qu'un ENV montre comment l'ENV fait partie de la mise en œuvre nationale de l'Agenda 2030 et des ODD et indique les mesures que le pays a l'intention de prendre pour accélérer leur mise en œuvre dans le cadre de la décennie d'action et de réalisation lancée au Sommet sur les ODD en septembre 2019<sup>8</sup>. Les ENV étant des examens nationaux, les directives communes d'application

---

<sup>8</sup> Déclaration politique issue du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale le 15 Octobre 2019

[\(A/RES/74/4\)](#)

volontaire du Secrétaire général encouragent les pays à rendre compte des progrès réalisés par rapport aux 17 ODD. Si des objectifs prioritaires sont identifiés au niveau national, les pays pourraient les aborder plus en détail. Le rapport pourrait montrer l'étape à laquelle le pays se trouve dans le cycle de planification national et indiquer si la stratégie ou le plan national, la législation, le budget, les politiques publiques ont été mis à jour ou alignés sur les ODD et comment cela a contribué à la mise en œuvre nationale, y compris l'examen de la cohérence des politiques et des interconnexions. Les pays sont encouragés à être précis dans l'identification des principaux défis et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre des ODD dans leur ensemble et comment ils prévoient de surmonter ces obstacles.

- **Envisagez d'aborder de manière franche** les succès, les défis et les enseignements tirés afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et identifier les domaines où une assistance est nécessaire.
- **Reconstruire mieux.** Il sera important d'inclure une section sur l'impact de la pandémie du COVID-19 sur la mise en œuvre du Programme 2030 et des ODD ainsi que sur les mesures qui ont été prises afin que la reprise soit plus durable et plus verte, et si possible l'impact de ces mesures. Il est également encouragé de décrire l'impact du COVID-19 sur les préparatifs de l'ENV.
- **Projet de plan et collecte d'informations :** Rédigez un plan préliminaire et déterminez la structure de l'examen. L'expérience des pays qui ont déjà préparé un examen démontre qu'il est utile de définir une limite de pages au début du processus. Pour recueillir des contributions, préparez une liste des organismes et des agences qui fourniront des données et des informations destinées à l'examen. Le bureau ou l'institut national de la statistique (BNS) et les ministères compétents sont d'une importance particulière à cet effet, mais d'autres structures, par exemple les universités et les groupes de réflexion, peuvent également apporter leur contribution.
- **Elaboration d'un plan d'engagement des parties prenantes :** Identifiez les principales parties prenantes ainsi que les méthodes d'engagement et envisagez les outils en ligne ainsi que d'autres moyens par lesquels des contributions des parties

prenantes pourraient être recueillies. Tous les secteurs et niveaux de gouvernement, la société civile, le secteur privé, les syndicats, les membres du parlement et les institutions nationales des droits de l'homme devraient être considérés (voir graphique 4). La nomination d'un point focal pour assurer la liaison avec les parties prenantes peut faciliter la communication et le suivi. Il peut également être envisagé d'établir un mécanisme plus institutionnalisé pour impliquer les parties prenantes, qui peut être utilisé pour une future implication dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

- **Données :** L'accès à des données de haut qualité, actualisées et ventilées est d'une importance capitale pour l'ENV. Les contacts avec l'agence nationale de la statistique et d'autres pourvoyeurs de données devraient faire partie du processus de planification. Si celui-ci comporte une annexe statistique, des statistiques plus détaillées sur les avancées réalisées peuvent y figurer.<sup>9</sup> Le Centre de données ouvertes des Nations Unies pour ODD ([Open SDG Data Hub](https://datahub.io/)) pourrait être une bonne ressource si les données nationales ne sont pas disponibles.
- **Enseignements tirés des rapports existants :** Appuyez-vous sur les plateformes et processus nationaux existants, qui pourraient contribuer à la rédaction et au processus d'analyse de l'ENV. Quelques exemples :
  - Les cadres nationaux tels que les plans nationaux de développement et les stratégies nationales de développement durable ;
  - Les rapports présentés aux organismes internationaux, notamment ceux inscrits au titre des traités relatifs aux droits de l'homme comme, par exemple, l'Examen périodique universel (EPU), et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), d'autres traités et conventions internationaux, ainsi que d'autres rapports tels que les Contributions déterminées au niveau national (CDN) relatifs à l'Accord de Paris ou des

---

<sup>9</sup> Le Cadre global des indicateurs a été adopté par l'Assemblée générale le 6 juillet 2017. Pour en savoir davantage, consultez le site : <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/indicators-list/>



rapports soumis en application d'accords multilatéraux sur l'environnement;

- Les rapports relatifs aux ODD établis au niveau national en collaboration avec l'Equipe Pays des Nations Unies (EPNU) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le cas échéant.
- **Budget temps** : Mettez en place un processus et un calendrier pour l'édition technique, ainsi que la validation de l'ENV et de ses principaux messages au niveau supérieur. Cette démarche devrait permettre l'intégration des contributions du gouvernement et d'autres parties prenantes. Gardez également à l'esprit le temps de production et de validation des documents audiovisuels sur la mise en œuvre des ODD qui seront utilisés lors de la présentation de l'ENV.

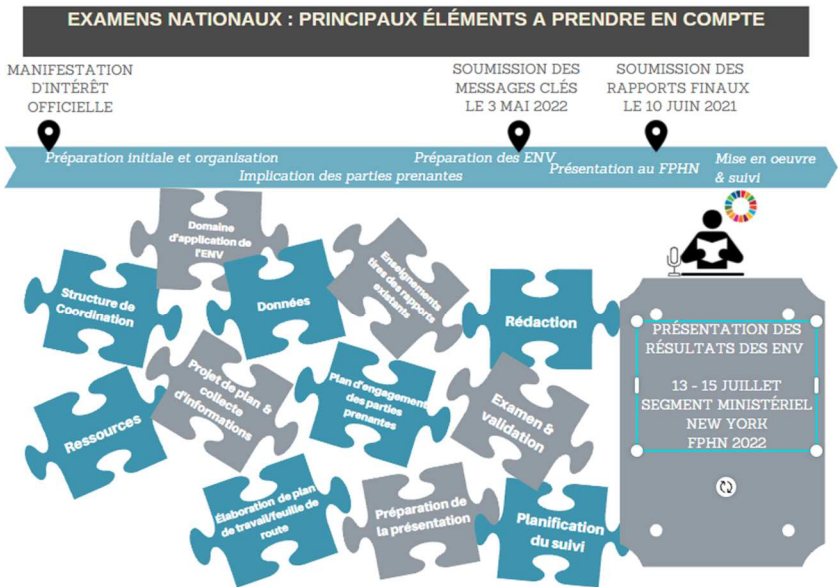


Figure 3 : Eléments clés de l'organisation et de la préparation (DAES)

### Conseils :

- ✓ *Les directives communes d'application volontaire visant à aider les pays à soumettre des rapports sur les objectifs de développement durable (2017), préparées par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), contiennent des outils et des suggestions pour la préparation des examens au niveau national, qui peuvent servir à la préparation de l'ENV.<sup>10</sup> Il existe d'autres ressources en ligne destinées à aider et à soutenir les pays dans la mise en œuvre des ODD.<sup>11</sup>*
- ✓ Les pays sont encouragés à apprendre de l'expérience d'autres pays. Les exemples présentés ci-dessous ont été tirés des ENV de 2020, pourtant les pays peuvent également se référer à tout autre ENV à l'appui de leurs propres préparatifs.
- ✓ Un appui au renforcement des capacités est également disponible pour les pays. Le Département des affaires économiques et sociales (DAES) organise des ateliers à l'intention de tous les pays participants aux ENV, conçus pour faciliter l'apprentissage entre pairs sur les préparatifs de ces examens. Ces ateliers sont abordés plus loin dans ce document. Un appui supplémentaire au renforcement des capacités est disponible auprès du système des Nations Unies, notamment à la demande auprès du DAES en envoyant une lettre au Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales pour lui demander son soutien.

## C. Participation multipartite

Un des principes fondateurs de l'Agenda 2030 est l'ambition de se doter de processus de mise en œuvre et de l'examen du progrès participatifs et inclusifs à tous les niveaux, englobant tous les secteurs de l'Etat, de la société civile et du secteur privé, les Parlementaires et les institutions nationales des droits de l'homme, parmi d'autres. La participation et la consultation renforcent l'appropriation de l'Agenda 2030 par la population. L'Agenda 2030 repose sur un partenariat revitalisé pour le

---

<sup>10</sup> Disponible au : <https://undg.org/document/guidelines-to-support-country-reporting-on-the-sustainable-developmentgoals/>;

<sup>11</sup> Veuillez consulter, par exemple :

<http://www.2030agenda.undp.org/content/2030agenda/en/home/resources/tools-and-guidelines-for-development-practitioners.html>

développement durable et les parties prenantes sont reconnues comme des partenaires précieux pour la mise en œuvre des objectifs et pour la sensibilisation du public. Les parties prenantes ont été activement impliquées tout au long du processus de négociation, de mise en œuvre, de suivi et d'examen de l'Agenda 2030 à tous les niveaux dans de nombreux pays du monde. Cette participation favorise des décisions efficaces, en donnant aux groupes étant concernés par ces décisions, la possibilité de communiquer leurs besoins et leurs intérêts. De même, la participation des parties prenantes peut aider les gouvernements à mieux adapter des politiques publiques, ainsi que soutenir la mise en œuvre et l'examen de ces dernières.

La participation et la consultation permettent également d'assurer l'appropriation de l'Agenda 2030 et contribuent à une approche de l'ensemble de la société à la mise en œuvre des ODD. L'Agenda 2030 encourage les parties prenantes à s'impliquer activement tout au long du processus de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'examen de l'Agenda 2030.

Un **plan d'implication des parties prenantes** peut être utilisé, entre autres, pour définir l'objectif stratégique des consultations ; afin d'esquisser un processus de consultation, les parties prenantes à consulter, les moyens, les techniques et méthodes de consultation (ateliers en face à face, plateformes en ligne, groupes de discussion, observations écrites), ainsi que la façon de documenter le processus de consultation. Tout au long du processus, il conviendrait de réfléchir à comment les parties prenantes concernées pourraient être soutenues dans la collecte d'informations ; à comment leurs contributions seront reflétées dans le rapport final ; et à la manière dont la participation continue des parties prenantes sera prise en compte dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Parmi les activités potentielles figurent le contact avec les organes législatifs, les gouvernements sub-nationaux et locaux, le public, la société civile et le secteur privé et la communication des points d'entrée pour la participation des parties prenantes à la préparation du ENV et à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. En outre, des efforts pourraient être déployés pour identifier des voix

représentatives des groupes marginalisés et leur permettre de participer de manière significative au processus. En ce qui concerne la sensibilisation, elle comporte une série d'activités telles que la simplification et la traduction des ODD dans les langues locales, ainsi que leur intégration dans les programmes d'enseignement scolaire et universitaire.

Les questions suivantes pourraient être envisagées :

- Quels sont les mécanismes et plateformes disponibles afin d'assurer la contribution des parties prenantes de la société civile et du secteur privé à l'ENV et à la mise en œuvre des ODD ?
- Qui peut participer ? Existe-t-il des organismes fédérateurs à consulter ou faudrait-il créer des processus de consultation ciblés en l'absence d'organes ou de forums multipartites ?
- Quelle est la combinaison souhaitée entre les options de participation en face à face et en ligne ?
- Comment le gouvernement prend-il en compte les points de vue des parties prenantes lors de l'élaboration de son plan de mise en œuvre de l'Agenda 2030 ?
- Quels partenariats, y compris avec le secteur privé, ont été mis en place pour la mise en œuvre des ODD ? Considérez des exemples qui pourraient être présentés en tant que bonnes pratiques.
  - Comment les contributions des parties prenantes peuvent-elles être présentées dans le rapport d'ENV ? ?

### ***Exemples tirés des pays***

Sous la direction de la Présidence de la République et coordonné par le Ministère d'Economie et de Planification, assisté par le système des Nations Unies **en Angola**, une plate-forme pour le suivi de la mise en œuvre des ODD : Plate-forme ODD, a été créé en juin 2020, avec la participation de plusieurs parties prenantes concernées : Gouvernement de l'Angola, les Nations Unies et les partenaires au développement, les organisations non-gouvernementales, universités et d'autres institutions nationales comme

l'Assemblée nationale, entités nationales de contrôle ou des droits de l'homme, jeunes et secteur d'entreprises.

*Tiré de l'ENV de l'Angola, 2021*

**L'Égypte** a expliqué l'engagement avec les parties prenantes dans leur ENV en raison des restrictions COVID. Cette année a nécessité de créer des méthodes différentes et adéquates d'engagement pour les parties prenantes, qui étaient principalement digitale en utilisant des plateformes en ligne à cause du COVID-19. En conséquence, une série de consultations publiques en ligne a été menée pour expliquer le processus de préparation et discuter les premiers commentaires des parties prenantes et comment elles peuvent contribuer aux préparatifs du rapport. Un modèle a ensuite été envoyé à chaque partie prenante pour guider leurs contributions. Ce modèle visait à saisir les initiatives mises en œuvre sur le terrain, leurs liens avec les différents ODD, ainsi que les résultats et défis rencontrés, qui ont ensuite été intégrés dans le rapport. Cette étape a été perçue comme importante pour assurer l'inclusion de toutes les contributions des parties prenantes pour renforcer l'analyse des objectifs, notamment dans cette situation critique de la pandémie de COVID-19. Par la suite, l'idée s'est développée en un mécanisme digital d'engagement multipartite. Une plateforme interactive en ligne a été créée par l'intermédiaire du site Web du ministère de la Planification et du Développement économique, où toutes les parties prenantes peuvent soumettre leurs contributions à la réalisation des ODD en Égypte. Ce mécanisme continuera d'être utilisé pour une participation future des parties prenantes à la mise en œuvre de la SDD et de l'Agenda 2030, au-delà des préparatifs de l'ENV.

*Tiré de l'ENV de l'Égypte, 2021*

#### Conseil :

- ✓ Les parties prenantes de différents pays et de divers secteurs ont coordonné leurs efforts pour rédiger des rapports dits « Spotlight » reflétant leurs perspectives sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Des coalitions nationales de la société civile travaillant sur les objectifs de développement durable ont été

mises en place dans plusieurs pays<sup>12</sup> et d'habitude dirigent la rédaction de ces rapports.

- ✓ Depuis 2016, le Département des affaires économiques et sociales (DAES) et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) se sont associés pour développer un cours en ligne destiné aux responsables gouvernementaux chargés de l'intégration et du suivi des ODD. Pour davantage d'information veuillez consulter : <https://www.unitar.org/stakeholders-engagement-implementation-sdgs-giving-countries-best-chances-succeed>
- ✓ Webinars organisés par le DAES pour les parties prenantes.

## D. Principaux éléments constitutifs de la préparation des ENV

De façon générale, les rubriques présentées plus bas suivent celles des directives mises à jour du Secrétaire général évoquées ci-dessus.<sup>13</sup> Un certain nombre d'étapes décrites ci-dessous peuvent avoir lieu simultanément et en continu. Ces directives communes d'application volontaire indiquent clairement qu'il incombe à chaque pays de déterminer le domaine d'application de son examen et le format de présentation des conclusions. Toutefois, les pays peuvent s'appuyer sur les éléments présentés dans les directives pour le cadrage des préparatifs de leurs ENV et ainsi augmenter la comparabilité des rapports.

L'examen devrait indiquer les mesures prises par le pays pour mettre en œuvre l'Agenda 2030, y compris les objectifs et les cibles, et présenter une évaluation de résultats obtenus sur le terrain. La mise en œuvre doit être plus visible au fil du temps, et le pays devrait faire ressortir clairement les mesures concrètes qu'il a prises pour assurer la réalisation

---

<sup>12</sup> Pour d'avantage d'information, veuillez consulter : <http://www.together2030.org/wp-content/uploads/2018/03/FINAL-Mapping-of-National-CSO-coalitions-on-SDGs-March-2018.pdf>

<sup>13</sup> Les exemples donnés dans cette rubrique illustrent les réalisations des pays ayant déjà présenté leurs ENV. D'autres exemples de bonnes pratiques sont disponibles dans les résultats des ENV en soi. Les directives communes d'application volontaire mises à jour en octobre 2020 sont jointes au présent document à l'annexe 2.

de l'Agenda. La description des progrès dans la mise en œuvre devrait s'appuyer sur des données, un suivi et une évaluation.

Dans les premières parties de l'examen (**Déclaration liminaire, Faits saillants, Introduction, Méthodologie du processus de préparation de l'examen**), les pays sont invités à donner un aperçu de leur propre contexte et des objectifs nationaux généraux et des informations sur le processus entier. Ils peuvent présenter deux ou trois exemples de bonnes pratiques, d'enseignements tirés et de défis sur lesquels ils souhaitent échanger avec d'autres pays. Les pays peuvent également présenter une vue d'ensemble de l'examen national volontaire, notamment le processus de préparation et la participation des différents secteurs et niveaux de gouvernement et de plusieurs parties prenantes, ainsi que les domaines dans lesquels le pays nécessite un appui, particulièrement en termes de financement, de renforcement des capacités, de technologie et de partenariats. Les pays pourraient fournir des informations sur la manière dont le gouvernement a répondu à la nature intégrée et indivisible des objectifs de développement durable et au principe de ne laisser personne de côté. Les pays sont également encouragés à intégrer une perspective de genre dans toutes les sections du rapport. L'introduction pourrait également présenter des liens vers d'autres accords internationaux tels que le Programme d'action d'Addis-Abeba, l'Accord de Paris et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

### **Appropriation des ODD**

L'appropriation nationale des ODD est directement liée à la rubrique relative à la participation multipartite énoncée ci-dessus. La sensibilisation et la diffusion des informations relatives aux ODD dans toutes les ramifications et à tous les échelons du gouvernement et auprès des parties prenantes constitue une dimension essentielle et permanente de la création d'un environnement favorable. En outre, la création de processus participatifs et inclusifs, une exigence primordiale de l'Agenda 2030, peut aider à créer un sentiment d'appropriation. Créer ce dernier consiste à faire en sorte que tous les membres de la société soient informés de l'Agenda 2030 et soient pleinement associés à la mise en œuvre, à la collecte d'information et au suivi. L'examen constant des objectifs et des cibles par les acteurs nationaux ainsi que l'implication

conséquence de toutes les parties prenantes, notamment par le biais des mécanismes de suivi et d'examen, est important pour le maintien de l'appropriation des ODD.

Quelques questions à envisager :

- Comment impliquer l'ensemble des secteurs et échelons de l'Etat (aux niveaux local et infranational) dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ? Ont-ils préparé leurs propres examens locaux volontaires?
- Comment le Parlement est-il impliqué dans la préparation de l'ENV et la mise en œuvre des ODD ?
- Que fait-on pour assurer constamment l'examen inclusif et participatif des ODD au niveau national ? Les ODD ont-ils été adoptés par des organismes, par exemple les institutions suprêmes de contrôle, ou intégrés dans les systèmes de suivi et d'évaluation de la performance ?
- Comment cibler la sensibilisation afin d'assurer d'atteindre des groupes vulnérables et marginalisés et pour que personne ne soit laissé de côté ?
- Les actions de tous les niveaux de gouvernement et de tous les acteurs ont-elles été correctement reflétées dans le rapport d'ENV?

### ***Exemples tirés des pays***

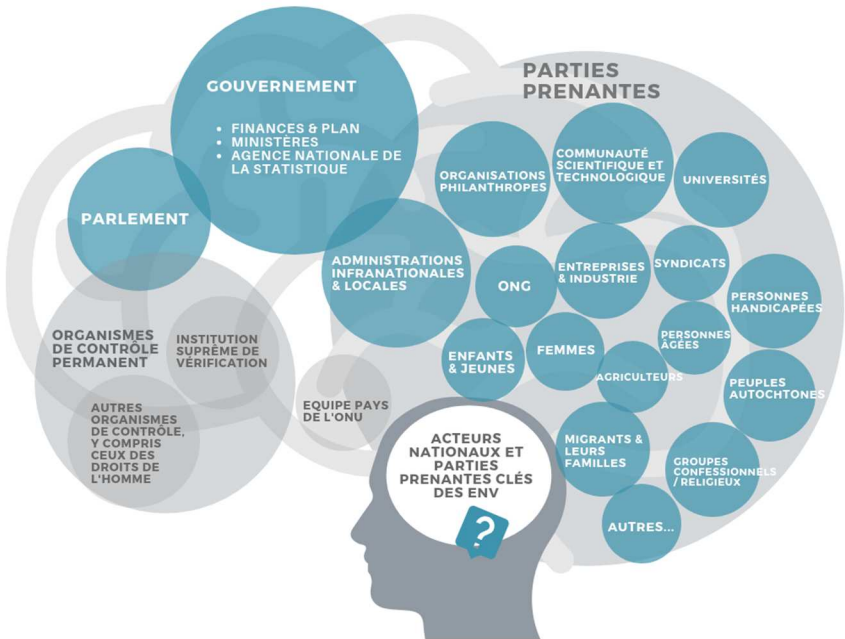
Le **gouvernement allemand** soutient les Länder et les autorités locales dans leur rôle d'acteurs du développement durable à travers le programme « Des municipalités pour la durabilité mondiale ». Le programme, par exemple, encourage la création de stratégies locales de développement durable, renforce la coopération intersectorielle et améliore la gestion du développement municipal durable. Il sensibilise à la responsabilité globale des acteurs locaux, encourageant ainsi l'engagement des collectivités locales en matière de politique de développement. En signant un modèle de résolution de l'Association des villes allemandes et du Conseil des communes et régions d'Europe, environ 200 autorités locales à travers le pays se sont engagées à mettre en œuvre l'Agenda 2030. Ils forment un réseau connu sous le nom de Club des municipalités de l'Agenda 2030.



*Tiré de l'ENV d'Allemagne, 2021*

**A Zimbabwe**, une liste des parties à impliquer dans l'ENV a été établie à partir des bases de données des parties qui ont participé à la mise en œuvre et à l'examen de l'Agenda 2030. Ceux-ci comprenaient tous points focaux des ministères et agences, les parties prenantes consultés lors de l'ENV 2017 et de la revue des ODD 2020, la société civile et les organisations professionnelles. Les parties prenantes étaient également tirés des bases de données de l'équipe de pays des Nations Unies. Organisations de la société civile (OSC) et privées Les organisations ont été invitées à présenter des observations écrites. Les organisations ont utilisé leurs structures internes et leurs plateformes virtuelles pour les points de vue de leurs membres et consolidé leurs contributions pour soumission au Secrétariat des ODD.

*Tiré de l'ENV du Zimbabwe, 2021*



*Figure 4 : Carte indicative des principaux acteurs et parties prenantes nationaux (DAES)*

## Intégration des ODD dans les cadres nationaux

La mise en œuvre effective des ODD dépend de leur intégration dans tous les cadres nationaux pertinents. L'ENV doit permettre d'analyser le niveau de correspondance entre ces cadres et les objectifs de développement durable et de déterminer l'existence d'éventuelles lacunes importantes. Les pays devraient indiquer, de façon précise, les principaux défis et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre des ODD, et sont encouragés à présenter une analyse de leurs causes et comment ils envisagent de surmonter ces obstacles. Diverses lois, directives et politiques devraient faire l'objet d'un examen visant à évaluer l'alignement du pays aux ODD, notamment :

- les documents de vision nationale ;
- le plan de développement national ou la stratégie de développement durable ;
- cadres financiers intégrés et autres politiques budgétaires;
- les politiques, stratégies, plans et programmes sectoriels ;
- la législation ;
- les plans de développement infranationaux et des collectivités locales, ainsi que les lois, politiques publiques, stratégies et programmes.

Il y a des outils simples permettant d'explorer l'alignement entre les cadres nationaux existants et les ODD. Vous trouverez ci-dessous une représentation simplifiée de l'Outil d'évaluation rapide intégrée (RIA) du PNUD.

Domaine de politique/Secteur	ODD-1 : Pauvreté							ODD-2 : Sécurité alimentaire								
	1.1	1.2	1.3	1.4	1.5	1.a	1.b	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	2.a	2.b	2.c	
Stratégie sanitaire	X								X							
Politique de développement du secteur de l'hydraulique	X				X					X	X					
Stratégie nationale de conservation de la biodiversité				X								X	X	X		

Loi sur la politique foncière	X			X						X	X								
Politique nationale relative aux petits exploitants	X			X			X			X	X								
Programme de réforme de la Justice				X			X												
Politique de prévention des violences faites aux femmes						X													
Programme de développement de la petite enfance		X								X									
	4	1	0	4	2	0	2	0	3	3	3	1	1	0	0				

**Cible unique prise en charge dans plusieurs politiques**

**Plan unique comportant plusieurs cibles**

Figure 5 : Cartographie de l'alignement des politiques en place aux ODD (DAES, adapté de l'Outil RIA du PNUD)

En cas d'identification des lacunes et de domaines de convergences, l'ENV pourrait proposer des mesures visant à mieux intégrer les ODD dans les cadres nationaux. L'examen pourrait donner un aperçu de l'adaptation des politiques et stratégies existantes ou de l'adoption de politiques publiques et instruments dans le but d'atteindre les ODD. Plus précisément, le pays peut décrire la façon dont les fonctionnaires se coordonnent à travers la planification nationale, les processus budgétaires, financiers et d'investissement, ce qui peut aider à apporter une réponse plus profonde, plus rapide et plus ambitieuse aux défis auxquels leurs économies sont confrontées.

Quelques questions à envisager :

- Le pays a-t-il mené une analyse des lacunes dans la réalisation des ODD et de ses cadres nationaux de développement ?

- Qu'est-ce qui a été fait pour intégrer les ODD dans la législation, les stratégies, les politiques, les plans et les programmes et dans quelle mesure peut-on faire avancer la mise en œuvre des ODD à travers les plans et stratégies existants? Ces derniers doivent-ils être mis à jour ou révisés pour la mise en œuvre des ODD ?
- Comment les ODD ont-ils été adaptés aux cadres de politiques nationales ?
- Dans quelle mesure les ODD ont-ils été intégrés dans les politiques publiques et programmes des ministères concernés ?
- Quelles actions ont été menées pour intégrer les ODD dans la législation, les politiques, les plans et les programmes ?
- Quelles sont les solutions et les bonnes pratiques pour assurer que les politiques publiques soient cohérentes et pour identifier les synergies et minimiser les tensions?
- Quels sont les principaux résultats découlant des changements de politique ou des nouvelles politiques publiques et plans en vigueur ?
- Quels sont les principaux défis et difficultés auxquels le pays est confronté dans la mise en œuvre des ODD ?
- Quelles actions ont été entreprises par les administrations infranationales et locales pour mettre en œuvre les ODD ?

### ***Exemples tirés des pays***

Conformément aux prescrits de l'Agenda 2030, Madagascar a conduit le processus de priorisation des cibles ODD depuis 2016. Sur les 169 cibles, 64 cibles adossées sur 85 indicateurs ont été retenues compte tenu des priorités, du niveau de développement et du contexte du pays soulevés par les consultations nationales. Plusieurs critères ont été retenus dont: OMD en retard, cibles transformationnelles, cibles pouvant être désagrégées, cibles relatives au Développement Durable, cibles liées aux conventions et engagements internationaux, etc. Ces critères ressortent de plusieurs méthodes: la RIA, l'IFDD et la méthode Input-output. Le processus de consultations des différentes parties prenantes constitue la charnière de la mise en œuvre des ODD.

*Tiré de l'ENV de Madagascar, 2021*

Le principal organe de décision pour la gouvernance nationale des ODD en **Malaisie** est le Conseil national des ODD, qui est dirigé par Honorable Premier ministre. Le Conseil approuve et contrôle mise en œuvre des ODD et progrès vers l'Agenda 2030. Il est soutenu par un Comité national du pilotage, qui est présidé par le directeur général de la Division de planification économique, Département du Premier Ministre. Il existe six comités de travail sur les ODD qui soutiennent le Comité en identifiant les lacunes et les opportunités pour chaque objectif, la planification et la mise en œuvre des programmes, ainsi que de rendre compte de leurs progrès. Le Comité se compose de représentants des ministères concernés et agences, le secteur privé, les organisations de la société civile, universitaires et organisations internationales. En même temps, le Département des statistiques de Malaisie est le point focal pour les indicateurs ODD qui coordonne la collecte de données et fait la compilation des données de divers ministères et agences de tutelle.

*Tiré de l'ENV de Malaisie, 2021*

**Conseil :**

- ✓ L'outil d'évaluation rapide intégrée mis au point par le PNUD peut aider les pays à évaluer leur degré de préparation à la mise en œuvre des ODD. Cet outil donne un premier aperçu de l'alignement des documents-cadres d'un pays à l'Agenda 2030 à travers une analyse des écarts par rapport aux objectifs de développement durable. Il peut servir de point de départ à une analyse plus ciblée. L'outil RIA est disponible au <http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/sustainable-development-goals/rapid-integrated-assessment---mainstreaming-sdgs-into-national-a.html>

## Intégration des trois dimensions du développement durable

Une mise en œuvre intégrée de l'Agenda 2030 suppose que les examens se penchent sur les questions transversales entre les ODD, qu'elles se manifestent sous la forme de synergies ou de tensions et de conflits en tenant compte des trois dimensions du développement durable: économique, social et environnemental. Une bonne compréhension des questions transversales permettra aux pays de mieux les gérer, notamment grâce à l'optimisation de la coopération et de la coordination intersectorielles et inter-institutions.

Dans cette rubrique, l'ENV pourrait donner un bref aperçu de l'analyse des questions transversales et des arrangements institutionnels entrepris et conçus pour l'élaboration de politiques publiques intégrées, ainsi que des exemples de politiques publiques intégrant les trois dimensions du développement durable.

Quelques questions à envisager :

- Quelles sont les liens ou les interactions les plus importants entre les objectifs et les cibles dans le contexte national et examinés dans l'ENV ?
- Quels sont les principaux obstacles à une meilleure intégration des trois dimensions du développement durable et des 17 ODD ?
- Comment le pays engage-t-il des discussions et trouve-t-il des solutions efficaces aux compromis à faire ?
- Quelles sont les mesures prises pour veiller à ce que tous les niveaux de gouvernement travaillent ensemble (horizontalement dans tous les secteurs et verticalement du niveau national au local) pour intégrer les trois dimensions et les ODD ?
- Existe-t-il des exemples de l'impact positif de politiques nationales mieux intégrées ?

Un exemple simple peut servir à illustrer les avantages multiples de certaines politiques publiques/stratégies. Les transferts monétaires sans conditions aux jeunes filles en Afrique peuvent aider à réduire la pauvreté, maintenir les filles à l'école, diminuer les grossesses non désirées chez les adolescentes et réduire la transmission du VIH de près des deux tiers. Ainsi, une intervention motivée par un objectif de « protection sociale » aboutit à promouvoir d'autres objectifs tels que la réduction de la pauvreté, l'éducation, la santé et l'égalité des sexes.<sup>14</sup>

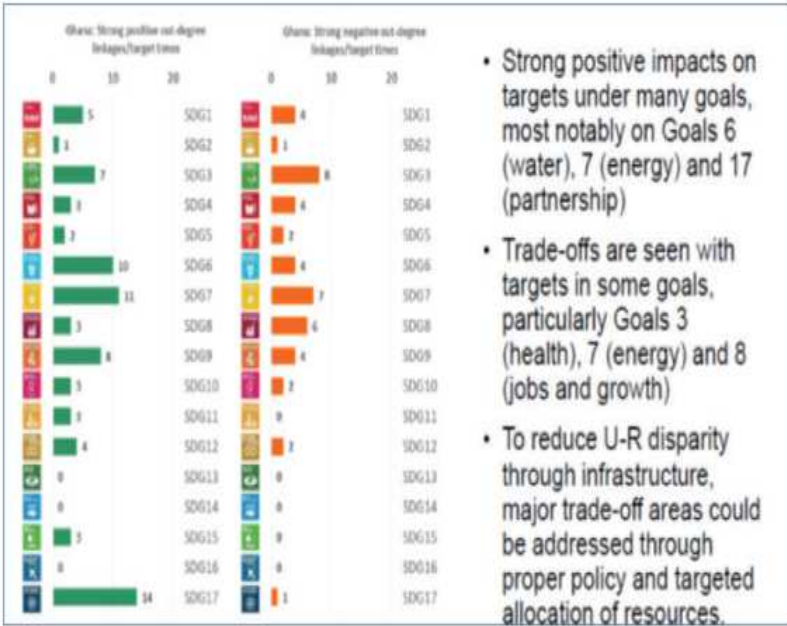
---

<sup>14</sup> Légèrement adapté de l'exemple utilisé dans le document intitulé *Soutient de PNUD pour mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Disponible au :

[http://www.undp.org/content/dam/undp/library/SDGs/SDG%20Implementation%20and%20UNDP\\_Policy\\_and\\_Programme\\_Brief.pdf](http://www.undp.org/content/dam/undp/library/SDGs/SDG%20Implementation%20and%20UNDP_Policy_and_Programme_Brief.pdf)

Un modèle basique peut servir à explorer les liens entre les cibles des ODD, par exemple celui présenté ci-dessous, qui a été tiré de l'ENV du Ghana, 2019.

Figure 5.1: Ghana: major synergies and trade-offs of infrastructure-related targets



Tiré de l'ENV de Ghana , 2019

Une telle cartographie initiale des liens potentiels peut servir à identifier les cibles à la charge de plusieurs agences gouvernementales, ce qui laisse envisager des domaines pour l'élaboration de politiques intégrées et leur mise en œuvre. Cette cartographie initiale peut également servir à une analyse plus approfondie des liens entre les cibles présentant un intérêt particulier, par exemple les priorités nationales, au moyen de groupes de discussion ou d'autres outils de modélisation spécialisés. Cela pourrait inclure l'examen des synergies et des stratégies possibles pour aborder les compromis.

## Exemples tirés des pays

Les **autorités capverdiennes** créeront un Centre de l'Intelligence et des politiques publiques qui dynamisera les analyses et les études visant à soutenir le développement durable et *Ambition Cap Vert 2030* deviendra un forum permanent, ainsi que de créer un nouveau système d'information pour le développement durable et développer les catalogues politiques publique annuels. Il optimisera également la coordination des politiques économiques et sociales, ainsi que des plans de développement durable des autorités nationales, sectorielles et municipales.

*Tiré de l'ENV du Cap Vert, 2021*

La poursuite du Bhoutan d'indice national brut du bonheur a permis une intégration relativement fluide des ODD dans le cadre de développement national, et les plans quinquennaux offrent une voie naturelle pour poursuivre les ODD. Avec les plans quinquennaux formulés au niveau central, sectoriel, district et municipalité, puis traduits en performances et budgets annuels, les perspectives d'intégration des ODD à tous les niveaux sont élevées. Une évaluation intégrée rapide du 11ème plan quinquennal (2013-2018) avait identifié que de 143 cibles pertinentes, 134 étaient alignées avec les indicateurs du 11ème plan quinquennal. En plus, les ODD avec l'indice national brut du bonheur ont servi de base de guidage dans la préparation du 12ème plan quinquennal. Ainsi, les 17 domaines de résultats clés nationaux sont étroitement alignés avec les ODD, et leurs cibles et indicateurs sont intégrés au 12ème plan quinquennal.

*Tiré de l'ENV de Bhoutan, 2021*

### Conseil :

- ✓ La CESAP a élaboré un cadre et des outils d'intégration des trois dimensions du développement durable. Cet outil et d'autres documents sont disponibles au <https://sdghelpdesk.unescap.org/knowledge-hub/thematic-areas>

## Ne laisser personne de côté

Les pays pourraient présenter les mesures qu'ils ont prises pour intégrer le principe de « ne laisser personne de côté » dans la mise en œuvre des ODD. Cette démarche pourrait comporter des actions visant à donner la priorité aux résultats en faveur des groupes vulnérables, ainsi qu'à déterminer leur identité, leur situation géographique et leurs besoins



spécifiques. Les pays sont encouragés à aller au-delà des politiques sociales et à inclure des politiques macroéconomiques et des technologies qui ont un impact sur la situation des plus défavorisés. Une attention particulière devrait être accordée aux efforts visant à autonomiser les femmes et les filles. Parmi les points de départ pour « ne laisser personne de côté » pourraient figurer des actions visant à mettre fin à la pauvreté extrême, des politiques publiques visant à réduire les inégalités, ainsi que celles destinées à éliminer les obstacles en matière de discrimination, notamment ceux qui sont d'ordre géographique ainsi que les efforts visant à assurer une participation inclusive et efficace à la mise en œuvre. L'impact des inégalités multiples et qui se chevauchent, par exemple le fait d'être une femme et de vivre en zone rurale, pourrait également être envisagé.

Quelques questions à envisager :

- Comment les groupes vulnérables et ceux qui sont les plus défavorisés sont-ils identifiés ?
- Qui est laissé de côté et quelles sont les raisons sous-jacentes de leur vulnérabilité ?
- Quelles sont les sources de données désagrégées disponibles et quelles sont les lacunes en matière de données ?
- Quelles sont les mesures prises pour déterminer les besoins des personnes les plus vulnérables et celles qui sont laissées de côté ?
- Que fait-on pour soutenir l'autonomisation des groupes vulnérables ?

### ***Exemples tirés des pays***

**Sierra Leone** a conceptualisé l'instrument de collecte de données au niveau institutionnel : - Il sert à recueillir des réponses des progrès institutionnels, politiques et structurels que le pays a réalisés dans la mise en œuvre des ODD ; s'inspirant directement des directives de l'ONU sur la préparation des ENV. Entre autres questions, l'instrument a mesuré les progrès de la politique et un environnement favorable pour les ODD et de « ne laisser personne de côté ». Les personnes interrogées comprenaient des représentants du gouvernement, des membres du personnel des conseils locaux, des membres du parlement et institutions du secteur privé. Le bureau statistique aussi a des programme qui font la déségrégation de données pour ne laisser personne de côté.

*Tiré de l'ENV de Sierra Leone, 2021*

**En Suède**, la mise en œuvre de l'Agenda 2030 est guidée par le principe de ne laisser personne de côté. En novembre 2020, le Bureau statistique suédois a publié un troisième examen, cette fois focalisé sur le principe de ne laisser personne de côté. Certains des plus importantes conclusions de ce rapport étaient que les personnes avec différents types de handicaps, enfants de personnes en situation de vulnérabilité et les personnes nées à l'étranger sont particulièrement vulnérables. Cela augmente le risque d'être laissé de côté dans la transition vers une société plus durable.

*Tiré de l'ENV de Suède, 2020*

### Mécanismes Institutionnels

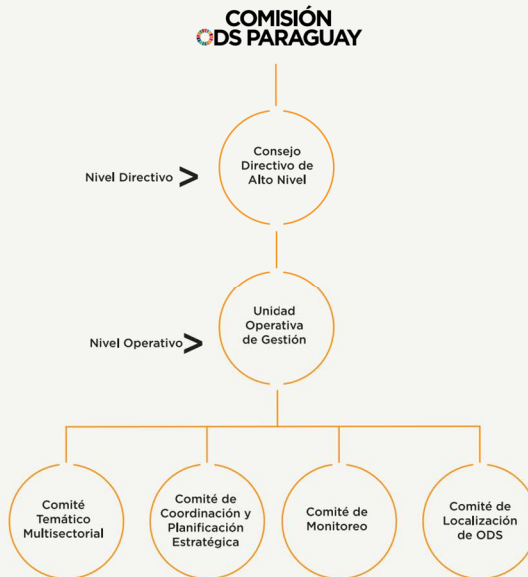
Pour réussir la mise en œuvre de l'Agenda 2030, les pays devront examiner et souvent renforcer leurs outils institutionnels, en veillant à ce que les mécanismes existants et/ou nouveaux soient solides et inclusifs. Dans de nombreux pays, des institutions ont été mises en place et/ou renforcées. Les mécanismes institutionnels sont souvent multidimensionnels et intégrés, caractérisés par une coordination interministérielle et une implication multisectorielle, et leur objectif est d'harmoniser les différents axes de travail et d'impliquer tous les organismes dans les initiatives transversales visant à atteindre les ODD. La responsabilité de la mise en œuvre et de l'examen de l'Agenda 2030 est souvent partagée et répartie entre les différents niveaux de l'administration (national, infranational et local).

### Exemples tirés des pays

*Le principal mécanisme institutionnel du gouvernement d'Antigua-et-Barbuda pour superviser la mise en œuvre de l'Agenda 2030 est le ministère des Affaires étrangères. Le Cabinet a créé un Comité national des ODD dont les membres sont représentatifs des trois dimensions du développement durable et est présidée par le directeur du commerce international qui, transmet les rapports à un sous-comité du Cabinet sur les ODD qui est présidé par le ministre des Affaires étrangères. Le Comité des ODD a également été chargé d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie globale de communication et d'engagement des parties prenantes pour faire progresser une voie inclusive et participative vers le développement de la nation.*

Par décret présidentiel n°3581 de mai 2020, la restructuration de l'architecture institutionnelle ODD du **Paraguay** c'était accomplie par l'élargissement et le renforcement de la Commission ODD Paraguay. Ainsi, dans la sphère politique, la nouvelle structure envisage une expansion du nombre d'institutions membres, passant de 4 à 17 membres avec toutes institutions des trois branches de l'Etat. De plus, la nouvelle structure inclut la constitution du Conseil de pilotage de haut niveau, composée des plus hautes autorités des 17 institutions membres. Sur le terrain techniques, tables de travail et entités dépositaires des différents ODD ont été mis en place, tandis que dans le domaine multisectoriel, des espaces de dialogue ont été créés avec des représentants des différentes couches de la société. Dans le cadre de cette nouvelle structure, le Niveau Exécutif est constitué par les 17 établissements publiques de l'Etat. De son côté, le Ministère des Affaires Etrangères a assumé la coordination de la Cellule de Gestion Opérationnelle.

**Figura 3 • Nueva estructura de la Comisión ODS Paraguay**



Fuente: Comisión ODS Paraguay.

Le mécanisme institutionnel devrait rester pertinent à travers les cycles politiques et devrait s'imbriquer avec le cycle électoral du pays en question plutôt que de le suivre. Cela permet de faire en sorte que le travail de l'institution s'étende au-delà de la durée du mandat du gouvernement en place auquel les décideurs et les partis politiques actuels et à venir sont liés par des engagements. L'ENV peut être l'occasion d'inclure des informations sur la manière dont les différents ministères, agences, niveaux de gouvernement et parties prenantes non-gouvernementales, y compris les représentants des groupes vulnérables, ont été mobilisés autour de l'Agenda 2030 et comment leurs points de vue sont pris en compte. Les pays peuvent également envisager d'inclure des informations sur les institutions et mécanismes en charge de la coordination et de l'intégration pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030, sur leur interaction avec les organismes nationaux concernés, tels que les entités nationales de planification, les organes de contrôle ou mécanismes nationaux de notification et de suivi. Cette section pourrait également inclure une réflexion sur la manière dont le pays a veillé à ce que les mécanismes institutionnels soutenant la mise en œuvre des ODD soient efficaces, responsables et inclusifs. L'ENV pourrait envisager de mettre en évidence les efforts pour mobiliser avec succès les institutions autour des ODD, améliorer leur fonctionnement, les rendre plus réactifs, responsables et transparents et promouvoir la collaboration et le changement pour parvenir à la cohérence et à l'intégration des politiques entre les secteurs. Il serait utile de souligner comment le pays examine les progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD, y compris les mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques et mesures, plans possibles pour la conduite d'examen nationaux qui tiennent compte de la présentation d'ENV. L'examen pourrait également mettre en évidence la façon dont la préparation et le suivi des ENV au FPHN sont intégrés dans les processus en cours.

Quelques questions à envisager :

- Comment le cadre institutionnel intègre-t-il différents acteurs et parties prenantes ainsi que leurs intérêts ? Comment l'ensemble de dispositions institutionnelles relatives aux ODD implique-t-il les principaux ministères de tutelle, le niveau sub-national et les collectivités locales, le parlement, les institutions des droits de

l'homme, les organisations de la société civile, le secteur privé, les institutions supérieures de contrôle et/ou les mécanismes nationaux de suivi et d'examen ?

- Quel est le rôle de la plus haute instance gouvernementale dans le dispositif institutionnel pour la mise en œuvre et le suivi des ODD ?
- Par quel mécanisme les dispositions institutionnelles permettent-elles de mobiliser toutes les parties prenantes autour des ODD et de promouvoir le changement ?
- Existe-t-il des exemples illustrant l'impact produit par les dispositions institutionnelles, par exemple grâce à une élaboration plus intégrée des politiques publiques ?
- Comment le pays examine-t-il les progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD ? Envisage-t-il de mener des examens nationaux et de les présenter au FPHN ?

### Questions d'ordre structurel

Les pays pourraient étudier l'impact des enjeux transversaux/structurels sur la mise en œuvre des ODD, par exemple l'égalité des sexes, les inégalités, le commerce, les sociétés pacifiques, les modes de consommation et de production et la transformation structurelle de l'économie. L'analyse pourrait prendre en compte les obstacles institutionnels au changement au niveau national, régional ou international. Les pays pourraient également fournir des exemples de politiques publiques dont la mise en œuvre a entraîné des changements porteurs de transformations et / ou montrer les changements institutionnels qu'ils ont apportés pour résoudre les problèmes ou obstacles structurels et comment éviter les tensions entre les ODD.

### Objectifs et cibles

Les pays sont encouragés à fournir de brèves informations sur les progrès réalisés et l'état d'avancement des 17 objectifs de développement durable contenus dans l'Agenda 2030. L'examen des ODD pourrait se concentrer sur les tendances, les succès, les défis critiques, les interconnexions, les synergies et les tensions, les problèmes émergents et les enseignements tirés, et décrire les mesures qui ont été prises pour combler les lacunes existantes et les défis qui ont été identifiés. Même

si les pays sont encouragés à faire rapport sur tous les 17 ODD, une analyse plus approfondie de quelques objectifs et cibles sont considérés comme priorités nationales, ainsi que des lacunes et défis qui s’y attachent, pourrait également être reflétée dans l’ENV. Les pays peuvent présenter ces choix à la lumière de leurs propres priorités ; ils pourraient également fournir des exemples de bonnes pratiques en matière de mise en œuvre ou de politiques publiques innovantes qu’ils souhaitent partager au niveau mondial. L’examen des objectifs pourrait inclure une dimension qualitative et/ou quantitative. Si les pays effectuent leur deuxième examen national volontaire et des examens ultérieurs, il serait souhaitable de prendre en compte les progrès réalisés depuis le dernier examen en date ainsi que tous les efforts spécifiques qui ont été entrepris pour donner suite aux recommandations de l’ENV précédent.

Les ENV ont couvert les objectifs et cibles de différentes manières, notamment en offrant :

- un aperçu de l’état de réalisation des objectifs et des cibles ;
- un aperçu des réalisations et bonnes pratiques ;
- un aperçu de l’impact des interventions du pays au niveau domestique et à l’étranger ;
- un aperçu des lacunes et défis ;
- des défis et opportunités;
- un aperçu des interactions entre les divers objectifs, synergies et tensions ;
- une analyse des nouveaux enjeux ; et
- des plans pour une mise en œuvre améliorée dans le futur.

Quelques questions à envisager :

- Un état des lieux initial (données de référence) pour les ODD a-t-il été établi et utilisé ? Des efforts spécifiques ont-ils été entrepris pour donner suite aux recommandations de l’ENV précédent et aux conclusions des processus nationaux de préparation d’ENV ?
- Le pays a-t-il hiérarchisé certains ODD ? Quels critères/processus ont servi à la définition des priorités et qui a participé à ces processus ?

- Comment les différents niveaux de l'administration, le parlement et les autres parties prenantes travaillent-ils ensemble à l'atteinte des objectifs et des cibles ?
- Quels progrès le pays a-t-il réalisés sur les objectifs et les cibles ? Quelles sont les tendances ? Existe-t-il de nouveaux enjeux et défis ? Déterminez comment l'ENV peut analyser les progrès/défis, plutôt que de décrire les politiques existantes/prévues.
- Lorsque des lacunes et des défis ont été identifiés, quelles mesures ont-elles été mises en place ou prévues pour les résoudre ?
- Quels efforts ont-ils été faits pour s'assurer que toutes les politiques publiques, plans et programmes atteignent les plus marginalisés et ne laissent personne de côté ?
- Existe-t-il des exemples de bonnes pratiques pour atteindre les objectifs et cibles que d'autres pays trouveraient utiles ?

### ***Exemples tirés des pays***

À **Trinité-et-Tobago**, le gouvernement a fait des efforts pour aligner et intégrer les ODD avec le plan national, Vision 2030. Cette approche intégrée est un moyen de garantir que des progrès sont réalisés vers les ODD tout en tout restant concentré sur les besoins et priorités nationales pour le développement de Trinité-et-Tobago. Le diagramme ci-dessous indique comment les politiques gouvernementales ont été alignées sur les ODD et identifie des accélérateurs pour améliorer la mise en œuvre des ODD.

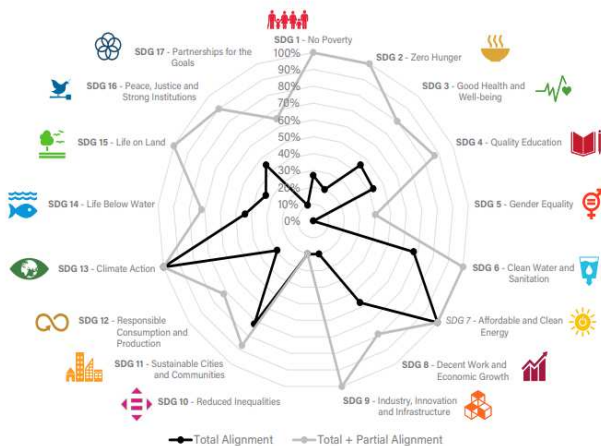
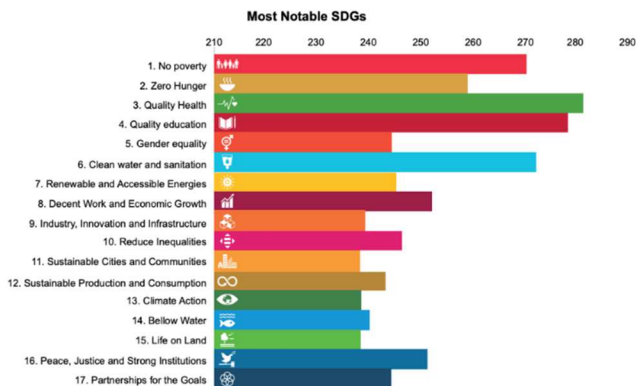


Figure 4: Alignment of planning Government's documents analysed with the SDGs  
 Source: Trinidad and Tobago Roadmap for SDG Implementation (2017)

Tiré de l'ENV de Trinité-et-Tobago , 2020.

**Le Mozambique** s'est engagé avec les parties prenantes de la société civile pour considérer les ODD avec des effets potentiellement plus dynamiques et multiplicateurs dans le contexte du Mozambique.



Source: Relatório da Sociedade Civil sobre o progresso nos ODS, 2019

Tiré de l'ENV du Mozambique, 2020



## Moyens de mise en œuvre

Le processus de l'ENV devrait examiner la manière dont les moyens de mise en œuvre pour les ODD sont mobilisés, les difficultés rencontrées à cet égard et les ressources supplémentaires nécessaires à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et examiner la gamme complète des sources de financement (public / privé, national / international) et les moyens de mise en œuvre non financiers, tels que le renforcement des capacités et les besoins en données, la technologie et les partenariats. La budgétisation sensible au genre peut aussi être mise en évidence, le cas échéant.

Les pays pourraient élaborer sur leur stratégie de financement pour les ODD / le cadre de financement national intégré, le cas échéant, et sur les politiques et réformes mises en place pour financer cette stratégie ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour la mise en œuvre. Les pays pourraient également fournir un aperçu de la mise en place institutionnelle et des mécanismes de coordination (intra-gouvernementaux et avec d'autres parties prenantes) qui aident à mettre en œuvre la stratégie de financement. L'examen pourrait indiquer comment les systèmes financiers, les données statistiques et les allocations de ressources sont alignés pour soutenir la réalisation de l'Agenda 2030 et son promis à ne laisser personne de côté. La couverture de la mobilisation des ressources intérieures pourrait inclure la contribution du secteur privé. Les pays sont également encouragés à identifier les besoins concrets en matière de technologie, de renforcement des capacités et de données.

Les pays pourraient expliciter leurs approches des partenariats, y compris des partenariats public-privé et multipartites, en tant que moyens de mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Quelques questions à envisager :

- Quels sont les flux de ressources actuels ? Résumer les mesures prises pour mobiliser les ressources nationales, l'aide publique au développement et d'autres sources de financement, telles que les investissements directs étrangers et les envois de fonds.

- Quelles mesures ont-elles été prises pour identifier les lacunes critiques estimer les ressources supplémentaires nécessaires à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ? Les aspects pertinents comprennent le financement, les besoins de renforcement des capacités, y compris pour le partage des savoirs en matière de la collecte, du traitement et de l'utilisation des données et de la statistique, la technologie et les partenariats.
- Dans quelle mesure les systèmes financiers et les allocations de ressources peuvent-ils être alignés pour soutenir la réalisation de l'Agenda 2030 ?
- Comment le pays s'engage-t-il dans la coopération internationale ? Des exemples pourraient inclure la coopération Sud-Sud, Nord-Sud et d'autres formes de coopération.
- Dans quelle mesure le Programme d'action d'Addis-Abeba permet-il de mobiliser les moyens de mise en œuvre ? Le pays a-t-il adopté une stratégie de financement / un cadre de financement national intégré, le cas échéant? Quelles politiques et réformes sont en place pour financer cette stratégie?
- Dans quels partenariats le pays est-il impliqué ? Existe-t-il des possibilités d'élargir les partenariats pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ? Quel rôle le secteur privé joue-t-il/peut-il jouer ?
- Quels sont les besoins en termes de renforcement des capacités pour une mise en œuvre plus efficace des ODD ?

### ***Exemples tirés des pays***

**La Géorgie** a procédé à une analyse du processus de budgétisation pour montrer quels ODD ont reçu la plus grande part du budget et ont donc été considérés comme des priorités nationales de facto. Ces domaines comprennent la paix (ODD 16), la santé (ODD 3), l'éducation (ODD 4), la pauvreté (ODD 1), les infrastructures (ODD 9) et l'égalité (ODD 10). L'analyse a également révélé les ODD qui ont reçu moins de financement. Cela a permis au gouvernement de réévaluer les domaines prioritaires et les allocations de financement dans les nouveaux processus de planification stratégique.

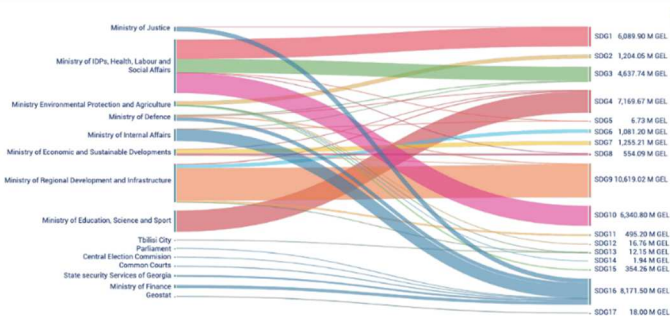
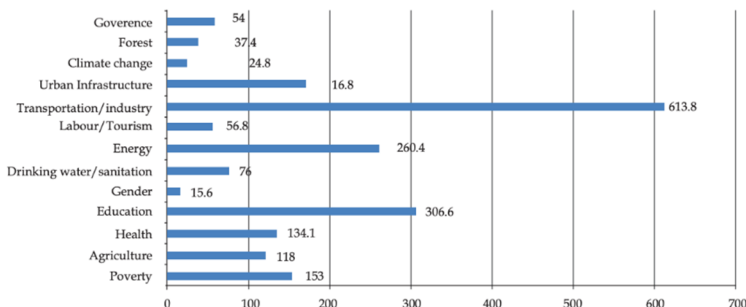


Figure 2 Budget Allocations for 17SDGs, 2019-2022, BDD

*Tiré de l'ENV de la Georgie, 2020*

Dans les allocations budgétaires aux ODD, **le Népal** a commencé à attribuer des codes ODD à tous les programmes et projets nationaux depuis 2016/17 en plus des codes budgétaires relatifs au genre, à la pauvreté et au climat. La Commission nationale de planification du Népal cartographie chaque année où les investissements publics alignés sur les ODD sont alloués par les différents ministères de tutelle. Cette méthode de marquage du budget des ODD est basée sur les principales contributions du programme aux ODD respectifs. Depuis son premier ENV, le Népal a cherché à hiérarchiser et à allouer un budget aux objectifs et cibles des ODD là où le pays a pris du retard par rapport aux autres objectifs.

**Fig. 3.2: Financing requirement for SDGs by sectors (Amount in Billion NRs)**



*Tiré de l'ENV du Népal, 2020*

## Conclusion et prochaines étapes

Sur la base des résultats de l'examen, les pays pourraient définir les étapes prévues pour améliorer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au cours des quatre prochaines années. Les pays pourraient également indiquer leurs plans pour maintenir les ODD sous suivi aux niveaux national et infranational, y compris la diffusion des ENV et d'autres examens nationaux et de leurs conclusions. Cette section pourrait mettre en évidence les leçons que le pays a tirées du processus d'ENV, comment il les appliquera dans la mise en œuvre future et de quel soutien il aurait besoin à l'avenir pour préparer ces examens.

La conclusion de l'ENV pourrait aborder certains des problèmes et questions qui suivent :

- Un résumé de l'analyse, des résultats et des organes en charge des politiques publiques, ainsi que des considérations relatives au secteur public, à la société civile et au secteur privé ;
- Les enjeux nouveaux et émergents ;
- Quels enseignements peut-on tirer du processus de l'ENV ?
- Quelle sorte d'appui le pays nécessite-t-il pour la préparation des examens futurs ?

Quels ajustements devraient être apportés aux directives nationales volontaires pour en améliorer l'utilité pour les utilisateurs ?

Les pays sont encouragés à réfléchir à la manière dont l'ENV contribuera à accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en identifiant des actions de suivi concrètes.

Quelques questions à envisager :

- Comment les résultats de l'ENV seront-ils adoptés au niveau national ? Les résultats de l'examen ont-ils été diffusés ?
- Quelles sont les étapes additionnelles prévues pour intégrer les ODD dans les activités du gouvernement, par exemple le processus de budget et les politiques publiques et programmes des ministères, autres institutions ou législation ?
- Existe-t-il des plans pour assurer un examen régulier des progrès accomplis au niveau national dans la mise en œuvre de l'Agenda ?

- Quelles actions de suivi sont envisagées après la présentation d'ENV au FPHN?

- 

### Exemples tirés des pays

En Argentine, pour localiser les ODD, la plupart des provinces ont aligné leurs plans et programmes stratégiques sur les ODD. Le tableau ci-dessous résume les liens établis par les 15 provinces avec les ODD de 2016-2019.

**Cuadro 2** Provincias con vinculación de sus planes estratégicos a los ODS

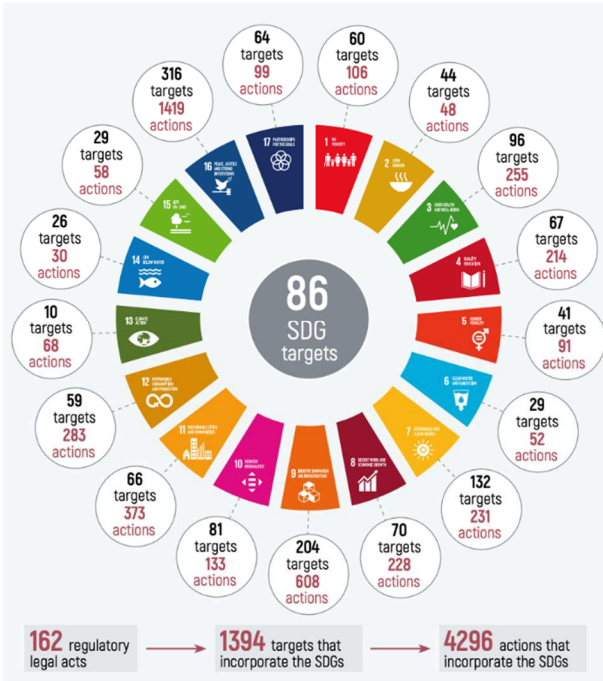
Provincias	Ejes Estratégicos	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
CABA	Disfrute																				
	Escala humana																				
	Integración social																				
	Creatividad																				
Chaco	Empleo																				
	Estado de tu lado																				
	Sistema de ciudades																				
Córdoba	Justicia social																				
	Crecimiento económico sostenible																				
	Fortalecimiento de las instituciones																				
Corrientes	Territorio integrado																				
	Calidad social y económica para el desarrollo																				
Jujuy	Desarrollo humano																				
	Desarrollo económico sostenible																				
La Rioja	Jujuy: provincia integrada																				
	Desarrollo productivo																				
	Desarrollo humano																				
	Desarrollo infraestructural																				
	Coordinación interministerial e interinstitucional																				
Mendoza	Desequilibrio territorial																				
	Acceso al hábitat adecuado																				
	Conservación de la biodiversidad y mitigación del riesgo																				
	Conectividad y vinculación																				
	Diversificación de la matriz energética productiva																				
Neuquén	Gestión integral del recurso hídrico																				
	Desarrollo económico																				
	Sostenibilidad ambiental																				
	Inclusión y equidad																				
Río Negro	Fortalecimiento institucional e interinstitucional																				
	Personas																				
	Planeta																				
	Prosperidad																				
	Paz																				

*Tiré de l'ENV de l'Argentine, 2020*

Le gouvernement ukrainien a entrepris une analyse de l'étendue de l'incorporation des ODD (au niveau cible des ODD) dans les documents de planification stratégique. Cette analyse a également permis au gouvernement d'identifier certaines des opportunités et des lacunes dans la planification stratégique et la budgétisation en relation avec la mise en œuvre des ODD et où il peut y avoir une meilleure coordination et alignement. En septembre 2019, le président ukrainien a publié un décret fixant les ODD comme référence pour les

documents de programmation et de prévision. Un système de suivi a été développé pour évaluer l'intégration des ODD dans les stratégies et programmes actuels de l'État. Au total, 17 objectifs et 86 cibles nationales ont été incorporés dans 162 actes réglementaires avec 1 394 cibles et 4 296 actions inscrites dans ces lois pour atteindre ces objectifs et cibles.

Fig. 2. Extent of the SDGs incorporation into strategic planning documents

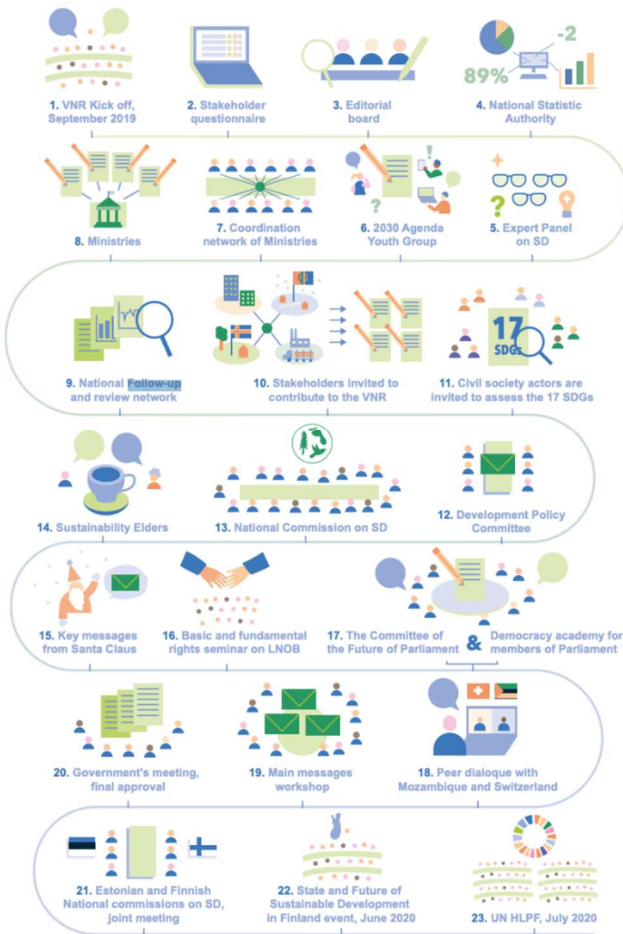


Tiré de l'ENV de l'Ukraine, 2020

Les processus participatifs ont constitué l'épine dorsale du suivi et de l'examen des ODD par la **Finlande**. Des mécanismes innovants ont été mis en place pour soutenir la mise en œuvre nationale, tels que le panel de citoyens où environ 500 citoyens volontaires finlandais évaluent l'état du développement durable en Finlande sur une base annuelle. De tels mécanismes offrent des opportunités pour intégrer les données, tendances et défis liés au développement durable dans un débat public plus large. Le deuxième rapport d'ENV de la Finlande, comme le premier, utilisait les mécanismes et structures de participation au

développement durable existants. Toutefois, pour le deuxième rapport d'ENV de la Finlande, les parties prenantes ont non seulement été consultées, mais ont également été invitées à rédiger de manière indépendante des parties du rapport d'ENV. Le rôle du parlement national dans l'examen et le suivi du Programme 2030 a également été renforcé en Finlande. Le Comité pour l'avenir est le Comité est la commission parlementaire finlandaise chargée des questions du Programme 2030 dirige le suivi des travaux du Gouvernement sur la mise en œuvre. Il y a un dialogue continu entre ce comité et le cabinet du premier ministre.

**Figure 1. How Finland prepared the VNR**  
Engagement of the main stakeholders into the process



*Tiré de l'ENV de la Finlande, 2020*

## Annexes

Les pays sont encouragés à inclure une annexe contenant des informations, en utilisant les indicateurs mondiaux des ODD et en ajoutant les indicateurs prioritaires identifiés aux niveaux régional et national selon le cas. Ils peuvent indiquer si des statistiques, y compris



des statistiques désagrégées par sexe, ont été collectées auprès du système statistique national et identifier les principales lacunes des statistiques officielles sur les indicateurs.

Quelques questions à envisager en relation à une annexe statistique sont les suivantes :

- Quels ont été les critères de choix des indicateurs fournis en annexe ?
- Dans quelle mesure l'annexe complète-t-elle et soutient-elle le contenu de l'examen ? Envisagez ce qui est le plus efficace : une présentation exhaustive ou une sélection des indicateurs les plus pertinents.
- Quel est le format le plus convivial pour présenter les données ?
- Est-il possible de présenter des données de séries chronologiques ?

Ils peuvent également envisager d'inclure des annexes couvrant, par exemple, les bonnes pratiques et/ou les politiques publiques et stratégies qui ont contribué à faire progresser la mise en œuvre de l'Agenda 2030, les liens entre les objectifs et les cibles ainsi que les impacts mondiaux des actions nationales (effets trans-nationaux), les commentaires et contributions des parties prenantes, ainsi qu'une liste des acteurs ayant contribué au rapport.

Si les pays le souhaitent, ils peuvent envoyer d'autres rapports à DAES pour publication sur leur page nationale dans la base de données ENV, y compris les rapports complémentaires des parties prenantes.

## E. Suivi et Examen

Des processus de suivi et d'examen efficaces sont essentiels à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Le suivi de la mise en œuvre nationale des objectifs de développement durable requiert la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion en temps utile de données désagrégées de qualité, qui soient facilement accessibles et fiables. Cela comprend le Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable

pour assurer le suivi et l'examen des progrès accomplis, adopté en 2017, qui englobe 232 indicateurs pour l'atteinte des ODD. Les pays développent leurs capacités statistiques et contribuent à la définition d'indicateurs mondiaux en identifiant des indicateurs qui reflètent le mieux les défis nationaux.<sup>15</sup>

Les pays ont des institutions différentes pour suivre la réalisation des ODD, y compris des cadres institutionnels nationaux qui reflètent des enjeux divers tels que l'alignement des ODD sur les obligations nationales et internationales en matière des droits de l'homme.

De nombreux pays reconnaissent également la valeur que les institutions d'audit peuvent apporter à la mise en œuvre et à l'examen des ODD.

Quelques questions à envisager :

- Quels efforts sont déployés pour renforcer les systèmes statistiques nationaux et la disponibilité de données de qualité ? Existe-t-il des innovations institutionnelles pour soutenir la collecte de données ?
- Quels efforts sont déployés par rapport à la production de données désagrégées ? Quelles sont les contraintes à cet égard ?
- Quels sont les défis rencontrés dans la collecte et la gestion de données ?
- Quelles lacunes ont été identifiées concernant les données et quelles mesures sont prises pour les combler ?
- Quels efforts sont déployés pour suivre les indicateurs et pour assurer la transparence et la responsabilité ?
- Quels efforts sont déployés pour suivre et examiner la mise en œuvre de l'Agenda 2030, y compris la participation de plusieurs parties prenantes et la mobilisation de données par le biais des partenariats ?
- Les efforts de suivi sont-ils présentés d'une manière qui permette un examen approprié et un dialogue parmi toutes les parties prenantes ?

### ***Exemples tirés des pays***

Un processus de sensibilisation à l'échelle nationale et de développement de la prise de conscience de toutes les parties prenantes **en Inde** a été au cœur du processus de coordination, car l'efficacité de la cohérence des politiques nécessite les connaissances et la sensibilisation nécessaires pour concevoir et

---

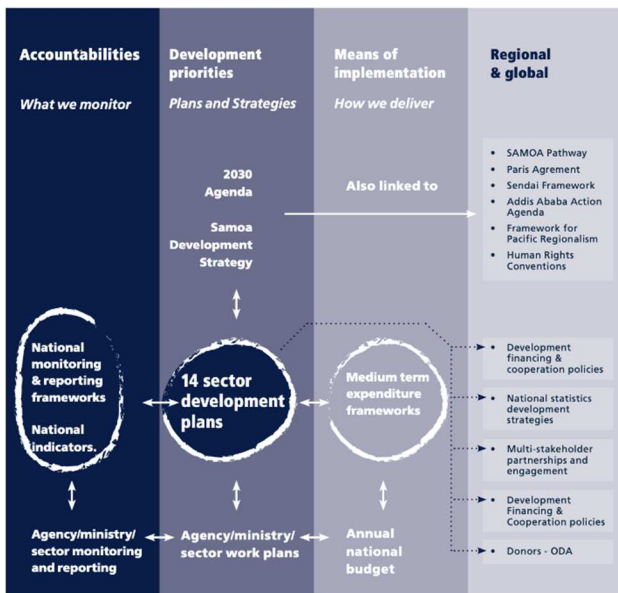
<sup>15</sup> Veuillez consulter la note de bas de page 7.

gérer des stratégies de mise en œuvre appropriées tout en impliquant de multiples parties prenantes. L'Inde a mené une série de 25 consultations nationales et infranationales sur les ODD et leurs stratégies de mise en œuvre, impliquant les ministères centraux, les gouvernements des États, les gouvernements locaux, les organisations de la société civile, les universités, les groupes de réflexion, les organisations internationales et d'autres parties prenantes. Le riche leadership, la créativité et les innovations dont ont fait preuve les États et les territoires de l'Union ont été pleinement mis en valeur lors de ces consultations. NITI Aayog, l'institution nationale pour la transformation de l'Inde, a développé un tableau de bord en ligne avec des visualisations interactives pour l'indice ODD l'Inde. En Inde, qui compte 137 entités sous-nationales, le tableau de bord en ligne a servi de mécanisme de filtrage et de génération de messages clés à partir de cadres et de données complexes et volumineux. Des systèmes de suivi des ODD ont été mis en place au niveau infranational, qui ont complété les efforts nationaux de suivi de Niti Aayog. Cela contribue à renforcer l'appropriation des ODD au niveau des États et des territoires de l'Union en Inde, tout en permettant à Niti Aayog de continuer à suivre les progrès nationaux.



Tiré de l'ENV de l'Inde, 2020.

Depuis son premier rapport d'ENV, **le Samoa** a intégré davantage les ODD dans ses processus nationaux pour une meilleure collecte de données et relier les ODD aux cadres de suivi, aux processus de planification et aux budgets. Le deuxième rapport de l'ENV du Samoa a permis une analyse plus approfondie des domaines prioritaires du pays et a également confirmé que la Stratégie pour le développement du Samoa 2016-2020 (SDS) englobe les liens avec les trois dimensions du développement durable. Au Samoa, la mise en œuvre des ODD est liée aux 14 plans sectoriels de la SDS et à leurs cadres de suivi et d'évaluation existants, ainsi qu'aux principaux projets et financements de développement.



*Tiré de l'ENV du Samoa, 2020*

## F. Ateliers préparatoires et soumission des ENV<sup>16</sup>

Le processus de préparation des ENV comprend des ateliers organisés par le Département des affaires économiques et sociales (DAES). Ces ateliers

<sup>16</sup> Les dates dans cette section se réfèrent au FPHN de 2022.

sont basés sur les expériences antérieures des pays lors de la participation au processus des ENV et sont conçus pour faciliter l'apprentissage et l'interaction entre pairs, fournissant ainsi un espace d'échange de points de vue, d'enseignements et d'expériences dans la préparation des ENV. Ils sont destinés aux responsables au niveau opérationnel qui sont directement impliqués dans le processus national de préparation. Sous réserve de la disponibilité des fonds, il est prévu de prendre en charge la participation d'un participant par pays en voie de développement. D'autres participants des pays présentant des ENV peuvent assister aux rencontres à leur charge.

Le processus de préparation des ENV de 2022 comprend les éléments suivants :

***Premier atelier mondial (Le 25 -29 octobre 2021, virtuel) :***

Cet atelier repose sur l'apprentissage par les pairs ainsi que les échanges entre les pays réalisant des ENV en 2021 et ceux qui en ont effectué précédemment (2016-20). Il est aussi conçu pour esquisser les principaux éléments du processus de préparation.

***Deuxième atelier mondial, (printemps 2022) :***

L'atelier facilitera un partage d'expériences entre les pays effectuant des ENV en 2021, y compris des enseignements à retenir et les défis rencontrés dans le processus jusqu'à ce point. Il permettra également d'échanger plus en détail sur le processus de préparation et offrira des conseils concernant ce dernier ainsi que par rapport à la présentation au FPHN. L'atelier facilitera la discussion sur la façon de rédiger les chapitres du rapport et de présenter l'ENV au FPHN.

***Troisième atelier mondial (10 juillet 2022, New York, É.U.A.) :***

Cet atelier est prévu le dimanche précédant la présentation des ENV au FPHN et se penchera sur les dernières questions pratiques concernant la présentation. Il engagera les pays dans une discussion sur le suivi prévu pour leurs examens nationaux volontaires.

**Commissions régionales des Nations Unies**

Les commissions régionales soutiennent les pays dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, ainsi que dans la préparation du FPHN et des ENV. Pour le

Forum de 2022, il est prévu que cinq ateliers régionaux sur les ENV seront organisés lors des forums régionaux pour le développement durable organisés par la Commission économique pour l'Europe (CEE), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Les ateliers régionaux examinent les spécificités de chaque région et permettent un échange supplémentaire d'expériences et d'enseignements à retenir parmi les pays effectuant des ENV.

Les dates provisoires des forums régionaux pour le développement durable sont les suivantes :

- Commission économique pour l'Afrique (CEA) : première semaine de mars 2022, (lieu et format à déterminer)
- Commission économique pour l'Europe (CEE) : 6 – 7 avril 2022, Genève, Suisse (format hybride)
- Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) : 8 – 10 mars 2022, (lieu et format à déterminer)
- Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) : 28 – 31 mars 2022, Bangkok, Thaïlande (hybride)
- Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) : 15 – 17 mars 2022, (lieu et format à déterminer)

### Examen : délais de soumission au DAES

Deux documents doivent être soumis au Secrétariat, et il y a des délais à respecter pour chacun d'eux.

Les pays effectuant des ENV doivent soumettre les messages clés de leurs ENV dans l'une des six langues officielles de l'ONU **au plus tard le 3 mai 2022**. Les messages clés permettent aux parties prenantes, y compris celles d'autres pays, de se préparer pour le FPHN. Ce document ne doit pas constituer un résumé exhaustif de l'ENV, mais peut esquisser des conclusions émergentes de l'examen. Les messages clés donnent une indication de certaines conclusions principales de l'examen. Ils devraient essayer de mettre en évidence les bonnes pratiques, les défis et les domaines dans lesquels le pays aurait besoin du soutien ou des conseils d'autres pays ou institutions.

Les messages clés **ne devraient pas dépasser 700 mots**. Ces messages seront traduits par le Secrétariat dans six langues officielles de l'ONU. Ils sont publiés en tant que document officiel de l'ONU et mis en ligne.<sup>17</sup>

La version définitive des rapports devrait être soumise au DAES sous format électronique **au plus tard le 10 juin 2022** (un mois avant le FPHN) et est publiée en ligne.<sup>18</sup> Il est important de prévoir du temps pour l'approbation nationale de l'examen avant de le soumettre au Secrétariat et de le traduire en anglais si vous le souhaitez. Les ENV ne sont pas traduits par le Secrétariat, mais sont publiés sur le site web du FPHN dans la langue officielle des Nations Unies dans laquelle ils ont été soumis.

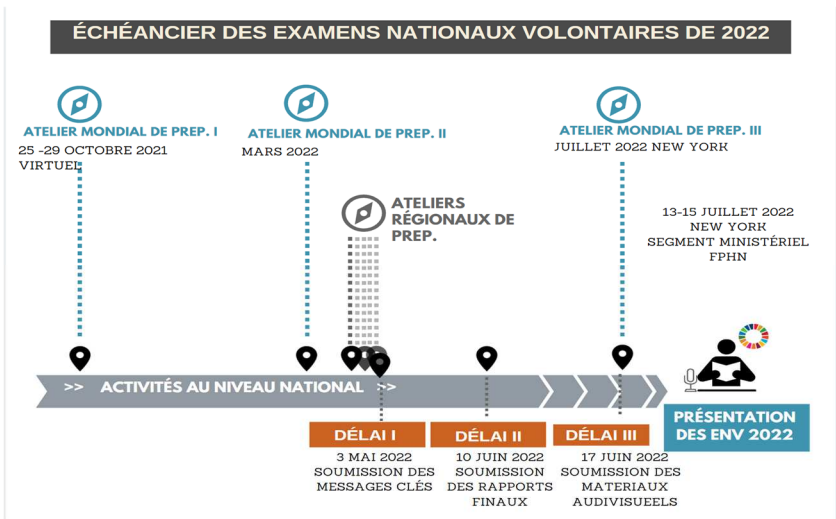


Figure 7 : Échéancier des examens nationaux volontaires de 2022 (DAES)

**Le matériau audiovisuel** pour la présentation de l'ENV doit être soumis à DAES avant **le 17 juin 2022**. Le matériel doit mettre en évidence la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ou de l'ENV. L'équipe technique a

<sup>17</sup> Les messages clés des ENV de 2021 sont disponibles au : [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/27613Compilation\\_of\\_main\\_messages\\_for\\_the\\_2021\\_VNR.pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/27613Compilation_of_main_messages_for_the_2021_VNR.pdf)

<sup>18</sup> Seuls les rapports conformes aux résolutions des Nations Unies peuvent être publiés sur le site web de l'ONU.

besoin de suffisamment de temps pour vérifier l'exactitude technique et la compatibilité de tout le matériel audiovisuel avec équipements des Nations Unies et pour assurer la liaison avec les pays afin de procéder aux ajustements nécessaires en cas de problème. Si la soumission est retardée et que le temps imparti n'est pas suffisant, le Secrétariat ne sera pas en mesure de garantir une présentation homogène si des problèmes techniques ou des erreurs se produisent pendant la présentation.

## G. Présentation de l'ENV au FPHN

Les préparatifs liés à la présentation au FPHN constituent une partie importante du processus. La coordination entre les points focaux du pays dans les capitales et les missions permanentes à New York est essentielle pour une présentation réussie de l'ENV au FPHN. La présentation devrait transmettre les principales conclusions des ENV, y compris les bonnes pratiques, les défis et les domaines de soutien et de conseil.

### Questionnaire

Pour recueillir des informations pertinentes, le DAES envoie un questionnaire aux pays quelques mois avant le FPHN. Celui-ci vise à déterminer :

- si le pays faisant une présentation pour la première fois préfère le format du panel ou celui de la présentation individuelle (voir ci-dessous) ;
- les informations préliminaires relatives à la composition de la délégation et les personnes qui présenteront l'ENV ;
- des informations par rapport au support audiovisuel que sera utilisé, y compris des vidéos ;
- toute autre demande spéciale, notamment les dates de disponibilité/d'indisponibilité de l'exposant principal (le ministre), afin d'assurer l'élaboration du projet de calendrier des présentations.

#### **Format de présentation :**

Dans le *format panel*, les pays participant à une session d'ENV (entre deux et quatre) font leur présentation séquentiellement. Les pays qui présentent



peuvent également envisager d'avoir un dialogue entre eux sur leurs ENV. Une fois que tous les pays participant à la session ont présenté, des questions sont posées aux pays exposants. Les présentateurs venant pour la deuxième fois présenteront uniquement sous forme de panel. Dans le *format individuel*, un pays fait sa présentation, suivie de questions provenant des pays de l'auditoire, ainsi que de grands groupes et d'autres parties prenantes. La séquence est répétée pour les autres pays de la session. Sauf accord contraire avec les pays exposant, l'ordre des présentations au sein d'une session particulière est déterminé en fonction du rang protocolaire de l'exposant. Au même rang protocolaire, l'ordre des présentations des pays au sein d'une session est l'ordre alphabétique des pays.

## Calendrier des ENV

Le projet de calendrier des présentations des ENV (du 12 au 15 juillet 2022) est élaboré sur la base du principe d'universalité, afin que les sessions reflètent au mieux la diversité régionale et les différents niveaux de développement. Il sera envisagé de tenir compte des contraintes de temps des ministres présentateurs si celles-ci sont communiquées en temps opportun au DAES. Les pays peuvent également proposer leur propre composition de groupes, en tenant compte de la diversité régionale susmentionnée. Le Président de l'ECOSOC transmet le projet de calendrier aux représentants permanents auprès de l'ONU des pays effectuant des ENV.<sup>19</sup>

Avant la présentation au FPHN, le pays devrait se préparer à :

- soumettre tout matériel audiovisuel sur la mise en œuvre des ODD par l'ENV dans les délais communiqués par DAES;
- finaliser les détails de la composition de la délégation;
- coordonner avec sa mission permanente à New York;
- finaliser personnes à asseoir sur le podium, en tenant compte des places disponibles; et
- déterminer si les parties prenantes nationales se verront accorder du temps pour s'exprimer dans le cadre de la présentation de l'ENV.

---

Voir note de bas de page 4 ci-dessus

## Présentation au FPHN

Selon les modalités actuelles, le temps accordé aux pays pour présenter au FPHN est limité.

Les pays présentant un ENV pour la première fois disposeront de 10 minutes pour leur présentation, suivies de 20 minutes pour les questions des autres pays et des parties prenantes et prenant en compte le temps pour les changements de podium. Les 10 minutes allouées pour la présentation en tant que telles englobent l'utilisation éventuelle d'un support audiovisuel, y compris les vidéos.

Les pays présentant un ENV pour la deuxième ou plusieurs fois se verront allouer un total de 25 minutes chacun sous forme de panel: 5 minutes seront allouées pour la présentation de l'ENV et 20 min pour les Q&R.

La présentation au FPHN pourrait mettre en évidence les principaux messages de l'ENV et pourrait aborder des questions critiques entrant dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Il est recommandé qu'un ministre ou une personne de rang supérieur dirige cette présentation. Au cours des années précédentes, les exposants comprenaient des premiers ministres, des vice-premiers ministres et des ministres de divers portefeuilles.

Pour utiliser efficacement le temps de présentation limité, les pays pourront en outre envisager les options ci-dessous:

- Soumettre le rapport de l'ENV bien avant le FPHN pour alimenter un débat interactif de fond au FPHN.
- Utiliser des infographies ciblées, une visualisation des données et, le cas échéant, des vidéos pour communiquer des messages complexes sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des ENV tels que le processus préparatoire, les liens, les priorités, les innovations, les progrès et les défis dans un très court laps de temps.
- Offrir un espace aux parties prenantes telles que la société civile, les jeunes et le secteur privé et autres pour partager leurs contributions et leurs points de vue sur les progrès des ODD.
- Les pays pourraient envisager de travailler de manière informelle avec d'autres pays présentant des ENV pour comparer les processus d'examen et les résultats, par exemple le jumelage

pour l'apprentissage par les pairs, en vue de faciliter un échange des enseignements tirés et des bonnes pratiques pendant et après la présentation de l'ENV.

- Un « groupe d'amis des ENV » a été lancé en 2019 et peut soutenir la préparation de la discussion interactive à la suite de la présentation d'un ENV au FPHN, si le pays concerné le souhaite. Il est co-présidé par Son Excellence M. Omar Hilale, Représentant permanent du Maroc auprès des Nations Unies à New York et par Son Excellence, M. Enrique Austria Manalo, Représentant permanent du Philippines auprès des Nations Unies à New York.
- Utiliser au mieux le temps alloué, y compris éventuellement des questions et réponses écrites, pour permettre des discussions interactives et des sessions de questions / réponses pendant le FPHN, ce qui peut renforcer l'apprentissage par les pairs et l'échange des meilleures pratiques.
- Envisager d'utiliser activement les forums régionaux de développement durable dans les cinq régions comme étape préparatoire pour partager les progrès et les défis et les meilleures pratiques concernant la préparation des ENV et réfléchir sur le suivi des ENV.
- Pensez à votre public: et quelles expériences des efforts de mise en œuvre de l'Agenda 2030 de votre pays pourraient être pertinents pour d'autres pays? Quels messages souhaiteriez-vous mettre en évidence pour des partenaires potentiels?

**Conseil :**

- ✓ Des vidéos des présentations passées d'ENV sont disponibles dans les archives d'ONU Web TV: <http://webtv.un.org>
- ✓ Les présentations Power-Point des ENV des années précédentes sont publiées sur la page nationale du pays présentant dans la base de données ENV : <https://sustainabledevelopment.un.org/vnrs/>

Les pays peuvent également examiner la meilleure façon d'utiliser les réunions informelles autour du FPHN pour approfondir les

enseignements tirés du processus d'examen et solliciter des commentaires sur leurs ENV, notamment en participant activement à des événements spéciaux et à des laboratoires ENV, en coorganisant des événements parallèles ou en utilisant d'autres moyens pour partager les expériences pertinentes et les enseignements tirés. Les pays présentateurs sont encouragés à s'assurer que leurs panels de présentation sont équilibrés entre les sexes.

## H. Après la présentation

Afin de bénéficier pleinement des ressources investies dans la préparation de l'ENV, les pays pourraient envisager des mesures de suivi concrètes. Quelques points à considérer :

- Assurez une large diffusion de l'ENV. Par exemple, les pays pourraient convoquer une conférence de presse afin de présenter les résultats de la présentation de l'ENV au Forum politique de haut niveau.
- Organisez un débriefing de l'équipe ENV portant sur les résultats de la présentation au FPHN. Une telle réunion pourrait englober un résumé des enseignements tirés et des bonnes pratiques d'autres pays ayant présenté lors de la même session.
- Encouragez des actions concrètes portant sur les priorités identifiées dans l'ENV. Par exemple, convoquez une réunion du cabinet ou autre organe de prise de décision approprié afin d'examiner le suivi de l'ENV.
- Élaborez un plan d'action/une feuille de route indiquant qui, quoi, où et quand afin d'assurer un suivi des priorités identifiées.
- Envisagez de rencontrer, le cas échéant, les représentants du Bureau du coordonnateur résident et l'équipe de pays des Nations Unies, ainsi que les donateurs bilatéraux concernant le suivi et le soutien aux priorités identifiées dans l'ENV.
- Prenez des initiatives visant à simplifier l'examen pour un usage public plus large.
- Examinez la possibilité de présenter au Parlement un rapport annuel sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030.
- Examinez la possibilité de partager les enseignements tirés de l'ENV au niveau régional.

- Institutionalisez les efforts de collecte de documents en vue des ENV.
- Utilisez les enseignements tirés du processus de l'ENV pour affiner et améliorer les arrangements institutionnels.
- Envisagez d'initier une décision sur la préparation et la présentation d'un prochain ENV.

## Annexe 1 : Préparation de l'ENV : la liste de contrôle

Rubriques	Actions
1. Préparation initiale et organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Envoyer une lettre au président de l'ECOSOC pour lui faire part de la décision de mener une ENV.</li> <li><input type="checkbox"/> Attribuer la responsabilité de la coordination et de la préparation de l'ENV.</li> <li><input type="checkbox"/> Identifier et évaluer les ressources nécessaires.</li> <li><input type="checkbox"/> Procéder au cadrage de l'examen. Les pays sont encouragés à fournir de brèves informations sur les progrès et l'état d'avancement <b>de tous les 17 ODD.</b></li> <li><input type="checkbox"/> Élaborer un plan de travail /une feuille de route avec des produits livrables alignés sur les échéances du FPHN (par exemple, soumission des messages clés, du rapport de l'ENV et le matériel audiovisuel).</li> <li><input type="checkbox"/> Cartographier les principaux acteurs nationaux (par exemple, le Parlement, les ministères de tutelle, le bureau national de la statistique, les autorités locales, les parties prenantes).</li> <li><input type="checkbox"/> Préparer les grandes lignes de l'ENV et définir des messages clés. Considérez le scénario derrière l'ENV : quelle est l'histoire du développement durable dans votre pays?</li> <li><input type="checkbox"/> Répartir les tâches de collecte d'informations et de données, notamment en s'appuyant sur des documents nationaux existants et des rapports d'ENV antérieurs.</li> <li><input type="checkbox"/> Assigner les tâches de préparation des infographiques, éléments de visualisation des données, etc., pour la présentation de l'ENV</li> </ul>
2. Communications avec les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Contacter les départements du gouvernement concernés (ministères de tutelle) et les agences, en fournissant les informations de base, par exemple sur l'ENV, les informations/données demandées et la mise en place d'un point focal.</li> <li><input type="checkbox"/> Concevoir une stratégie d'engagement des parties prenantes, identifiant les parties</li> </ul>

	<p>prenantes clés et la méthode d'engagement (envisager des options hors ligne et en ligne).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Définir un volet information et sensibilisation du public afin de communiquer les divers canaux à travers desquels les parties prenantes pourraient contribuer au processus de l'ENV, en utilisant les services de communication du gouvernement, les réseaux sociaux, etc.</li> <li><input type="checkbox"/> S'assurer que des efforts ciblés sont faits pour toucher les groupes marginalisés et ceux qui risquent d'être laissés de côté.</li> </ul>
<p><b>3. Préparation de l'ENV</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Examiner et intégrer la documentation reçue, y compris les données, les autres rapports et les ENV précédents.</li> <li><input type="checkbox"/> Faire un suivi auprès des agences du Gouvernement/des sources d'information afin de mobiliser la documentation manquante ou de faire des analyses supplémentaires.</li> <li><input type="checkbox"/> Identifier les participants aux ateliers préparatoires mondiaux et régionaux.</li> <li><input type="checkbox"/> Préparer le premier projet d'examen, et identifier les lacunes, et les parties prenantes.</li> <li><input type="checkbox"/> Préparer un projet de messages clés (pas plus de 700 mots) à faire approuver et à soumettre au DAES des Nations unies avant le 3 mai 2022.</li> <li><input type="checkbox"/> Faire une revue interne de l'ENV, y compris en termes de contrôle de la qualité, en prévoyant du temps pour la résolution des questions sur lesquelles différents points de vue ont été exprimés.</li> <li><input type="checkbox"/> Partager le document avec les responsables gouvernementaux concernés et prévoir du temps pour recueillir leurs avis et commentaires.</li> <li><input type="checkbox"/> Donner aux parties prenantes la possibilité de formuler des commentaires, et dans la mesure du possible, intégrer les commentaires de tous les acteurs et parties prenantes nationaux.</li> <li><input type="checkbox"/> Corriger l'ENV et prendre des dispositions pour en assurer la traduction en anglais, si nécessaire/souhaitable, et faire la mise en page et la mise en forme.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Soumettre pour approbation et validation si nécessaire (par exemple au ministre, au Premier ministre, au conseil des ministres).</li> <li><input type="checkbox"/> Transmettre une copie électronique de l'ENV au DAES avant le 10 juin 2022.</li> </ul>
<p><b>4. Présentation au FPHN</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Remplir le questionnaire sur le format de présentation préféré (panel / individuel), l'identité du présentateur et de la composition de la délégation, et le retourner au DAES dans le délai indiqué pour de plus amples informations sur la présentation au FPHN.</li> <li><input type="checkbox"/> Produire des matériaux audiovisuels pour la présentation de l'ENV et les soumettre au DAES avant le 17 juin 2022.</li> <li><input type="checkbox"/> Sélectionner les messages clés pour la présentation de l'ENV, tout en respectant le temps alloué.</li> <li><input type="checkbox"/> Coordonner les dispositions logistiques avec la Mission permanente à New York.</li> </ul>



## Annexe 2 : Proposition de directives communes d'application volontaire sur les rapports aux fins des examens nationaux volontaires au sein du forum politique de haut niveau

### I. Introduction

Les Examens nationaux volontaires (ENV) de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le Développement durable lors du Forum politique de haut niveau pour le Développement durable (FPHN) constituent la pierre angulaire du cadre de suivi et de revue de l'Agenda 2030. Ces examens se terminent par un rapport national et une restitution au FPHN. Ils sont le plus significatifs lorsqu'ils sont sous-tendus par un processus de revue inclusif, participatif, transparent et approfondi aux niveaux national et infranational, lorsqu'ils sont basés sur des données, produisent des leçons et des solutions tangibles, et les engagements et lorsqu'ils sont suivis d'actions concrètes et de collaborations qui concourent à la mise en œuvre des ODD.

Les directives communes d'application volontaires visent à soutenir les États membres dans la conduite des ENV. Elles ont été initialement préparées par le Secrétaire général en décembre 2015.<sup>1</sup> Elles ont été mises à jour une première fois en décembre 2017 pour refléter les leçons apprises au cours des deux années qui ont suivi et en novembre 2019 en tenant compte des expériences du premier cycle du FPHN<sup>2</sup>, et elles ont été mises à jour plus récemment en janvier 2021. Elles fournissent un cadre pour l'intégration de certains éléments communs dans les rapports tout en garantissant aux pays une certaine marge de manœuvre pour s'adapter à leurs propres situations.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Voir l'annexe au rapport du Secrétaire général sur jalons essentiels sur la voie d'un suivi et d'un examen cohérents, efficaces et inclusifs au niveau mondial, [A/70/684](#).

<sup>2</sup> Voir le paragraphe 8 de la résolution [70/299](#) du 29 juillet 2016.

<sup>3</sup> Il est important de noter que le Groupe des Nations Unies pour le développement a publié en 2017 des directives pour la préparation des rapports nationaux sur les ODD, en vue de fournir un soutien cohérent des équipes des pays des Nations Unies (GNUD) aux revues au niveau national pour la préparation d'un rapport national sur les ODD. Bien que les directives pour la préparation des rapports nationaux sur les ODD puissent servir comme complément aux présentes directives du Secrétaire général, il convient de noter que l'ENV est clairement différent d'un rapport sur le progrès des ODD, notamment en raison du vaste processus de consultation attendu au niveau national. Voir

Les directives communes s'appliquent à la préparation des ENV premiers et subséquents. Dans le cadre d'une décennie d'action et de réalisations, lancée au Sommet des ODD (le FPHN sous les auspices de l'Assemblée générale) en septembre 2019, de nombreux pays préparent actuellement leur deuxième et ultérieure ENV, qui offrent à tous les pays une occasion nouvelle et unique d'apprendre les uns des autres comment lancer une réalisation ambitieuse et accélérée des ODD. Deuxièmement et par la suite, les ENV offrent également aux pays qui présentent l'ENV l'occasion de partager leurs connaissances, de renforcer la redevabilité et l'inclusivité, d'améliorer la cohérence des rapports entre les différents ordres de gouvernement et d'exprimer leur besoin d'un soutien de plus en plus spécifique de la part de partenaires externes.

## **II. Principes directeurs**

Au paragraphe 74 de l'Agenda 2030, les États membres ont défini un certain nombre de principes pour guider le processus de suivi et de revue à tous les niveaux. Lors de la préparation des examens nationaux volontaires, il est primordial que ces principes soient pris en compte :

a) Engagés à titre volontaire et pilotés par les pays, ils tiendront compte des réalités, des capacités et des niveaux de développement propres à chacun d'eux et respecteront la sphère et les priorités de leur politique générale. La prise en main par les pays étant essentielle à la réalisation d'un développement durable, les résultats des processus nationaux serviront de fondement aux examens à effectuer aux niveaux régional et mondial, vu que l'examen mondial reposera principalement sur les sources officielles nationales de données ;

b) Ils suivront les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et cibles universels, y compris les moyens de mise en œuvre, dans tous les pays, d'une façon qui respecte leur caractère universel, intégré et interdépendant et les trois dimensions du développement durable ;

c) Ces processus se dérouleront dans une perspective à long terme, recenseront les réalisations, les problèmes, les lacunes et les facteurs clefs de succès et aideront les pays à faire des choix en connaissance de cause. Ils permettront de mobiliser les moyens de mise en œuvre et les partenariats nécessaires, aideront à trouver des solutions et à déterminer quelles sont les

meilleures pratiques et faciliteront la coordination et le fonctionnement efficace du système international de développement ;

d) Ils revêtiront pour tous un caractère ouvert, non sélectif, participatif et transparent et faciliteront la communication d'informations par toutes les parties concernées ;

e) Ils seront axés sur l'être humain, tiendront compte des différences entre les sexes, respecteront les droits de l'homme et accorderont une attention particulière aux plus pauvres, aux plus vulnérables et à ceux qui ont été laissés de côté ;

f) Ils mettront à profit, s'il y a lieu, les cadres et processus existants, éviteront les doubles emplois et s'adapteront à la situation, aux capacités, aux besoins et aux priorités des pays. Ils évolueront progressivement, tiendront compte des problèmes qui se font jour et des nouvelles méthodes mises au point et réduiront la charge que l'établissement de rapports fait peser sur les administrations nationales ;

g) Ils seront rigoureux, fondés sur l'analyse des faits et étayés par des évaluations menées par les pays et des données de qualité, accessibles, actualisées, fiables et ventilées selon le revenu, le sexe, l'âge, la race, l'appartenance ethnique, le statut migratoire, le handicap, la situation géographique et d'autres caractéristiques pertinentes dans le contexte national ;

h) Ils nécessiteront un appui accru au renforcement des capacités des pays en développement, en vue notamment d'étoffer les systèmes de collecte de données et les programmes d'évaluation nationaux dans les pays d'Afrique, les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays à revenu intermédiaire ;

i) Ils bénéficieront de l'appui actif du système des Nations Unies et d'autres institutions multilatérales.

### **III. Structure et contenu d'un rapport pour le FPHN**

*Il est recommandé aux États de structurer le rapport en respectant les lignes directrices mis en évidence ci-dessous, qui donneront un aperçu du suivi de l'Agenda 2030 et assureront la cohérence et la comparabilité des rapports entre différents pays ainsi qu'entre les deuxièmes rapports et les rapports ultérieurs de tous les pays. Cela permettra également d'éclairer le processus de revue et de susciter des réflexions sur la mise en œuvre au niveau national, régional et*

*mondial. Les pays sont encouragés à développer chacun des points proposés de manière équilibrée.*

**1. Déclaration liminaire.** Dans la déclaration liminaire, le chef d'État ou de gouvernement, un ministre ou un autre haut responsable gouvernemental pourrait exposer les points clés relatives au progrès en cours des ODD et la réaction du gouvernement face au caractère transformateur de l'Agenda 2030 de développement durable, y compris par ses plans nationaux de développement, stratégies, politiques ou autres documents pertinents, y compris les politiques sectorielles et les plans d'action et financiers spécifiques. Il pourrait souligner les réalisations / résultats obtenus depuis l'adoption de l'Agenda 2030 et indiquer les mesures que le pays a l'intention de prendre pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda dans le cadre d'une décennie d'action et de réalisations lancée lors du Sommet sur les ODD en Septembre 2019 avec dix engagements politiques<sup>4</sup>. Il pourrait également lier les plans de relance COVID-19 à l'Agenda 2030 et les mesures concrètes prises pour atteindre les ODD, ne laissant personne à côté et s'orientant vers une société plus égalitaire. Deuxièmement et par la suite, les ENV pourraient mettre en évidence les principales mesures prises pour la mise en œuvre des ODD depuis le rapport précédent, en mettant l'accent sur les personnes identifiées comme les plus vulnérables.

**2. Points saillants.** Une synthèse d'une à deux pages qui met en exergue :

- les éléments essentiels du processus de revue au niveau des pays;
- l'état d'avancement de la mise en œuvre des progrès des ODD sur la base de données statistiques, en utilisant les indicateurs des ODD dans la mesure possible et décrivant les facteurs de réussite ou d'échec pour réaliser les progrès;
- la réaction du gouvernement face au caractère intégré, indivisible et interconnecté des ODD et si cela a aidé à trouver des compromis et à accélérer la mise en œuvre;
- la réaction du gouvernement au principe de ne laisser personne de côté;
- deux ou trois exemples de bonnes pratiques et leçons apprises qui peuvent être pertinentes pour d'autres pays, de préférence en

---

<sup>4</sup> Déclaration politique du forum politique de haut niveau sur le développement durable convoqué sous les auspices de l'Assemblée générale, adoptée le 15 octobre 2019 ([A/RES/74/4](#))

mettant l'accent sur des mesures à potentiel transformateur, compte tenu des liens et des synergies entre les ODD;

- deux ou trois exemples de défis rencontrés sur lesquels pays souhaite entendre les expériences d'autres pays et d'autres parties prenantes, y compris le système des Nations Unies ;
- deux ou trois domaines où le pays aurait besoin de soutien en matière de financement, de renforcement des capacités, conseil sur les politiques, collecte et analyse de données, de technologie, de partenariats, etc. On espère que cela conduira à mobiliser un soutien à travers la coopération internationale et la poursuite de la collaboration / du jumelage avec un ou plusieurs autres pays.

**3. Introduction.** Le contexte et les objectifs de l'examen pourraient être exposés à ce stade. L'introduction pourrait comporter une brève description des principales caractéristiques du contexte national dans l'optique de l'Agenda 2030, le cycle de revue nationale, et montrer si et comment on a utilisé des rapports nationaux existants aux mécanismes régionaux et internationaux. L'introduction pourrait indiquer comment l'Agenda 2030 se reflète dans les plans et stratégies de développement national et dans les cadres de financement et budgétaires. Elle pourrait mettre en lumière la manière dont l'architecture de la politique soutient la mise en œuvre des trois dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale) et le processus par lequel les politiques ont favorisé cette intégration. L'introduction pourrait aussi souligner des liens avec d'autres accords internationaux tels que le Programme d'action d'Addis Abeba, l'Accord de Paris sur le climat, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, les Orientations de Samoa, le Programme d'action d'Istanbul ou de Vienne, etc. Cela pourrait comprendre la description et la manière dont les synergies entre ces accords sont poursuivies dans les plans nationaux afin de créer des co-bénéfices et d'atteindre de multiples objectifs de manière efficace.

**4. Méthodologie et processus de préparation de l'examen.** Dans cette section pourrait être exposée la méthodologie suivie aux fins de l'examen, en fournissant notamment des indications sur la portée, la profondeur et les facteurs limitants de l'exercice et la manière dont les principes de suivi et d'examen de l'Agenda 2030, y compris le paragraphe 74, ont été utilisés. Des informations sur le processus de préparation de la revue nationale peuvent être présentées, y compris par exemple, comment les différents

niveaux et secteurs du gouvernement ont contribué à la revue, et le cas échéant, comment l'approche pangouvernementale a été utilisée en travaillant à travers les secteurs et les institutions dans la mise en œuvre des ODD<sup>5</sup>; si les parlements étaient engagés; si les institutions nationales d'évaluation et de contrôle ou des droits de l'homme ont contribué; quels mécanismes ont été utilisés pour impliquer les parties prenantes de la société civile, si des représentants des groupes vulnérables ont été impliqués, des universitaires, de la jeunesse et des entreprises et, le cas échéant, si les équipes de pays des Nations Unies étaient engagées. La section pourrait décrire comment le rapport national au FPHN a été discuté au niveau national et local et qui a participé aux discussions. Les pays présentant un ENV pour la deuxième fois et les fois suivantes pourraient expliquer comment ce rapport s'appuie sur le(s) précédent(s) et les changements les plus importants survenus depuis le dernier examen.

## 5. Politiques publiques et environnement facilitateur.

**(a) Œuvrer à l'appropriation des objectifs de développement durable et les ENV.** Au titre de l'examen pourraient être exposés comment toutes les parties prenantes, comme autorités centrales et locales, organes législatifs, institutions nationales d'évaluation /contrôle et des droits humains ou autres institutions, population, société civile et secteur privé ont été impliqués dans la mise en œuvre et le suivi de l'Agenda 2030, y compris les objectifs et cibles. L'examen pourrait porter sur la manière dont différents groupes, en particulier les femmes et les jeunes, ainsi que des personnes handicapées, des personnes vivant avec le VIH/sida, des personnes âgées, des autochtones, des réfugiés, des déplacés, des migrants et autre groupes vulnérables ont été impliqués dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et sur la façon dont l'engagement direct des individus a été facilité.

**(b) Incorporation des objectifs de développement durable dans les cadres nationaux.** Le pays se prêtant à l'examen pourrait montrer comment l'intégration des ODD dans la législation, les politiques, les plans, les budgets et les programmes du pays, y compris la stratégie de développement durable, s'il en existe une, a contribué à la bonne mise en œuvre des ODD et des cibles. Cela inclura l'examen de la cohérence des politiques et les questions

---

<sup>5</sup> Sous cette rubrique, les pays voudront peut-être faire rapport sur les dispositions institutionnelles nationales pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ainsi que sur l'étendue de la collaboration avec les structures gouvernementales établies pour coordonner les rapports avec d'autres organismes internationaux et régionaux soutenant la mise en œuvre des ODD.

transversales<sup>6</sup>. Les pays sont encouragés à être précis dans l'identification des principaux défis et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans leur ensemble et comment ils prévoient de surmonter ces obstacles. Plus précisément, le pays peut décrire la façon dont les décideurs politiques se coordonnent à travers la planification nationale, les processus budgétaires, financiers et d'investissement, qui peuvent, par exemple, apporter une réponse plus profonde, plus rapide et plus ambitieuse aux défis auxquels leurs économies sont confrontées. Les pays sont encouragés - même dans le cas de données incomplètes - à fournir, dans la mesure du possible, une analyse des causes de leurs défis de mise en œuvre des ODD et des jalons et marche à suivre, y compris le rôle de la façon dont l'engagement des différents acteurs peut aider à combler ces lacunes. Les pays pourraient envisager de décrire comment les villes, les autorités locales et les communautés ont poursuivi l'Agenda 2030 et comment elles ont soutenu leurs efforts. Les pays puissent aussi mentionner les principaux efforts entrepris par les autorités locales et les acteurs non étatiques, y compris le rôle des scientifiques et des universitaires dans le conseil sur les interfaces entre les pouvoirs publics et les politiques, et les avantages découlant des partenariats multipartites, pour atteindre les Objectifs. Ils sont également encouragés à intégrer une perspective d'égalité des sexes dans toutes les sections du rapport.

**(c) Intégration des dimensions économique, sociale et environnementale.** L'examen pourrait porter sur les modalités d'intégration des trois dimensions (économique, sociale et environnementale) du développement durable et sur la manière dont les politiques en lien avec le développement durable sont conçues et appliquées pour assurer cette intégration y compris une analyse des liens pertinents entre les objectifs et les cibles. Il peut également inclure une analyse des progrès et des initiatives liés au thème du forum politique de haut niveau pour cette année.

**(d) Ne laisser personne de côté :** L'examen pourrait également évaluer la prise en compte du principe de ne laisser personne de côté dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Cela permettrait également de voir comment ce principe a été traduit en actions concrètes pour lutter contre les inégalités et la discrimination, ainsi que des efforts pour assurer une participation inclusive et efficace aux efforts de mise en œuvre. À cet égard, l'examen doit permettre de préciser comment les plus défavorisés et les

---

<sup>6</sup> Dans cet esprit, l'examen pourrait discuter de la manière dont l'analyse, les orientations et les recommandations des mécanismes régionaux et internationaux ont été incorporées dans les cadres et politiques nationaux à l'appui de la mise en œuvre des ODD.

groupes vulnérables ont été identifiés, notamment en améliorant la collecte et la ventilation des données, ainsi que des politiques et programmes de mise en œuvre ont été mis en place pour répondre à leurs besoins et soutenir leur autonomisation. Les pays sont encouragés à aller au-delà des politiques sociales et à inclure dans leurs ENV des politiques et des technologies macroéconomiques qui ont un impact sur la situation des plus défavorisés et soutiennent l'inclusion sociale et économique de tous, sans distinction d'âge, de sexe, de handicap, de race, d'ethnicité, d'origine, de religion ou statut économique ou autre. Une attention particulière devrait être accordée à la manière dont les efforts nationaux sont déployés pour faciliter l'autonomisation des femmes et des filles.

**(e) Mécanismes institutionnels.** Le pays se prêtant à l'examen pourrait fournir des renseignements sur les dispositions qu'il a prises pour adapter son cadre institutionnel pour application d'Agenda 2030. Cela pourrait inclure les modalités de prise en compte des avis des différents ministères, organismes et échelons des pouvoirs publics et des acteurs non gouvernementaux y compris les représentants des groupes vulnérables étaient mobilisés autour de l'Agenda 2030 et comment leurs opinions ont été prises en compte. Les pays puissent aussi considérer d'inclure l'information sur l'(es) institution(s)/mécanismes en charge de la coordination et de l'intégration de mise en œuvre de l'Agenda 2030 et comment ils ont interagi avec les organismes nationaux compétents, tels que les entités nationales de planification, les organes de contrôle ou les mécanismes nationaux de notification et de suivi. Cette section pourrait également inclure une réflexion sur la manière dont le pays a veillé à ce que les mécanismes institutionnels soutenant la mise en œuvre des ODD soient efficaces, responsables et inclusifs. L'examen pourrait aussi exposer les efforts entrepris pour mobiliser les institutions autour de la réalisation des Objectifs de développement durable, améliorer leur fonctionnement, les rendant plus réactives, responsables et transparentes et promouvoir la collaboration et le changement pour parvenir à une cohérence et intégration des politiques intersectorielles. Le pays pourrait donner des renseignements sur la répartition des responsabilités entre les différents échelons de l'État (central, infranational et local) s'agissant d'assurer la cohérence de la mise en œuvre et de l'examen de l'avancement de l'Agenda 2030. Cette section pourrait mettre en évidence ce qui a été fait pour garantir que les données, informations et analyses pertinentes sont systématiquement collectées, partagées, analysées et utilisées dans tous les secteurs et comment cela a contribué à la mise en œuvre des ODD. Il serait utile que le pays indique comment il évalue les progrès accomplis dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable, notamment des mécanismes de suivi et



d'évaluation des politiques et mesures prises. L'examen pourrait également mettre en évidence si et comment la préparation et le suivi des ENV sont intégrés dans ces processus en cours. Cela comprend la préparation des rapports nationaux sur les ODD, avec le soutien de l'équipe de pays des Nations Unies, le cas échéant.

**(f) Questions d'ordre structurel.** Les pays sont encouragés à faire rapports sur les problèmes structurels ou les obstacles auxquels ils ont été confrontés pendant mise en œuvre de l'Agenda 2030, y compris les éventuelles conséquences externes des politiques nationales des autres pays sur leurs économies et sociétés et l'impact de leurs propres politiques sur d'autres pays . Les pays peuvent mettre en évidence les politiques porteuses de transformation, les outils et les changements institutionnels dont ils ont fait usage pour résoudre ces problèmes ou obstacles et résoudre les tensions entre les objectifs.

## **6. Progrès sur les objectifs et les cibles :**

Il est recommandé aux pays de fournir des informations sur les progrès réalisés et l'état de mise en œuvre de tous les ODD. Il serait souhaitable de décrire les difficultés critiques rencontrées pour atteindre les objectifs et la manière dont elles pourraient être traitées, en se référant, aux données fournies dans une annexe statistique. L'examen pourrait indiquer si une base de référence pour les objectifs a été définie et, dans le cas contraire, quels sont les obstacles qui subsistent pour le faire. Les pays sont encouragés à examiner les 17 ODD; cependant, certains pourraient être traités de manière plus approfondie, par exemple pour illustrer des politiques novatrices visant à atteindre des objectifs, ou des exemples qui pourraient être particulièrement intéressants pour l'apprentissage par les pairs et dans un contexte international ou régional.

L'examen des objectifs pourrait se concentrer sur les tendances, les réussites, les défis, les enjeux nouveaux et les leçons apprises, et décrire les mesures qui ont été prises pour remédier aux lacunes et aux défis existants. Il pourrait aider à identifier les lacunes, les solutions, les meilleures pratiques, synergies, tensions et les domaines nécessitant des conseils et un soutien d'autres pays ou institutions. L'examen pourrait porter sur l'évolution des indicateurs mondiaux convenus pour suivre l'état d'avancement des objectifs et cibles classés prioritaires, mais les pays pourraient à leur convenance renvoyer à des indicateurs nationaux et régionaux complémentaires. Les conclusions présentées dans cette section devraient être basées sur des données empiriques, afin d'avoir des éléments concrets pour mesurer le progrès. Les

pays qui procèderont à la présentation de leur deuxième examen national volontaire et subséquent, pourront inclure les progrès réalisés et des efforts particuliers pour donner suite aux constatations faites lors du dernier examen en date. Les pays pourraient identifier les mesures qu'ils ont l'intention de prendre dans un proche avenir et au cours des prochaines années pour accélérer les progrès vers l'Agenda 2030, à la suite de la Décennie d'action et de la réalisation des ODD lancées lors du Sommet sur les ODD en septembre 2019.

**7. Moyens de mise en œuvre.** Eu égard aux défis et tendances susmentionnés, l'examen pourrait couvrir les modalités de mobilisation des moyens de mise en œuvre (financement, technologie, renforcement des capacités, etc.), les difficultés auxquelles se heurte ce processus et les ressources requises pour mettre en œuvre l'Agenda 2030, l'examen de la gamme complète des sources de financement (public / privé, national / international) et les moyens de mise en œuvre non financiers, tels que renforcement des capacités, des données et technologie et partenariats. Les pays pourraient élaborer sur leur stratégie de financement / cadre de financement national intégré, le cas échéant, et sur les politiques et réformes appropriées en place pour financer leur stratégie. L'examen pourrait indiquer comment les systèmes financiers, les données statistiques et l'allocation des ressources sont alignés pour soutenir la réalisation de l'Agenda 2030 et son promis à ne laisser personne de côté. La couverture de la mobilisation des ressources intérieures pourrait inclure la contribution du secteur privé. Les expériences de budgétisation sensible aux sexes, le cas échéant, devraient être reflétées. Les pays sont également encouragés à couvrir la technologie, identifier la technologie et le développement des capacités concrètes et les besoins de données, et la contribution des partenariats multipartites. Les pays pourraient également fournir un aperçu de la mise en place institutionnelle et des mécanismes de coordination (intra-gouvernementaux et avec d'autres parties prenantes) qui aident à mettre en œuvre la stratégie de financement. Les pays donateurs pourraient décrire comment ils ont révisé leurs orientations en matière de coopération au développement pour les aligner sur l'Agenda 2030.

**8. Conclusion et étapes suivantes.** Sur la base des résultats de l'examen, le pays pourrait indiquer les mesures prévues pour améliorer la mise en œuvre de l'Agenda 2030, notamment dans le cadre de la Décennie d'action pour le développement durable. Il pourrait également préciser comment il entend suivre les objectifs aux niveaux national et infranational, y compris la diffusion

des ENV et autres examens nationaux et de leurs conclusions. Cette section pourrait mettre en évidence les leçons que le pays a tirées du processus d'ENV, comment il les appliquera dans la mise en œuvre continue et quel soutien le pays aurait besoin à l'avenir pour préparer ces examens.

**Annexes.** Le pays se prêtant à l'examen sont encouragés à fournir une annexe contenant des données structurées en fonction des indicateurs mondiaux relatifs aux Objectifs de développement durable et y ajouter des indicateurs relatifs aux priorités définies aux niveaux régional et national le cas échéant. Il pourrait préciser si les statistiques proviennent de son système national de statistique et signaler les principales lacunes des statistiques officielles en lien avec les indicateurs. Les pays pourraient inclure des annexes supplémentaires dans lesquelles ils présenteront les meilleures pratiques et/ou les politiques et stratégies qui ont permis faire les avances dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Les pays pourraient envisager d'inclure une annexe spécifiquement sur les liens entre les buts et les objectifs ainsi que les impacts mondiaux des actions nationales. Ils pourraient également inclure une liste des acteurs consultés lors de la préparation du rapport. Ils pourraient également inclure des commentaires des parties prenantes sur le rapport dans une annexe. Si les pays le souhaitent, ils peuvent envoyer d'autres rapports au DAES pour publication sur leur page nationale dans la base de données des ENV, y compris les rapports complémentaires des parties prenantes.

#### **IV. *Présentation au FPHN***

Selon les modalités actuelles, le temps accordé aux pays pour présenter au FPHN est limité. Les pays pourraient donc envisager un certain nombre d'options de leurs présentations au FPHN :

- Présenter leur rapport écrit bien avant le FPHN pour alimenter un débat interactif de fond au FPHN ;
- Utiliser des infographiques ciblées, une visualisation de données et vidéos pour communiquer des messages complexes sur la mise en œuvre des ODD (tels que le processus préparatoire de l'ENV, les liens, les priorités, les innovations, progrès et défis) dans un très court laps de temps;

- Offrir un espace aux parties prenantes telles que la société civile, les jeunes et le secteur privé et autres pour partager leurs contributions et leurs points de vue sur les progrès des ODD dans le pays;
- Les pays pourraient envisager de travailler de manière informelle avec d'autres pays présentant des ENV pour comparer les processus d'examen et les résultats, par exemple le jumelage pour l'apprentissage par les pairs;
- Utiliser au mieux le temps alloué pendant le FPHN, pour permettre des discussions interactives, ce qui peut renforcer l'apprentissage par les pairs et l'échange des meilleures pratiques. Cela peut inclure des questions et réponses écrites;
  - Envisager d'utiliser activement les forums régionaux de développement durable dans les cinq régions comme étape préparatoire pour partager les progrès et les défis et les meilleures pratiques concernant la préparation des ENV et réfléchir sur le suivi des ENV.

Le président d'ECOSOC a constitué un groupe de pays « amis des ENV » et préparera les discussions sur les ENV au FPHN. Les pays sont encouragés à soumettre leurs rapports écrits au moins un mois avant le FPHN et ils sont mis à disposition dans [la base de données ENV](#). Les rapports d'ENV doivent être conformes aux résolutions et à la terminologie des Nations Unies pour être publiés sur le site Web de l'ONU.

En marge de la rencontre formelle, les pays pourraient également utiliser leur temps à bon escient pour échanger avec les participants au FPHN sur les leçons tirées du processus d'examen et solliciter des commentaires sur leurs ENV, notamment en participant activement à des événements spéciaux et aux laboratoires ENV (VNR Labs), et en coorganisant des événements parallèles. Les pays présentateurs sont encouragés à s'assurer que leurs panels de présentation sont équilibrés entre les sexes.



FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU  
SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

---

# manuel

de preparation des

EXAMENS  
NATIONAUX  
VOLONTAIRES

---